

Supplément auto



8.000 VISITEURS ATTENDUS AU 9^E SUD 4X4

17 CONCESSIONNAIRES AU RENDEZ-VOUS

Lire en pages 11, 12, 13 et 14

FIN DE LA GRÈVE DES
PRATICIENS DE LA SANTÉ

D'AUTRES ACTIONS
DE PROTESTATION
EN PERSPECTIVE

Page 2

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 540 Jeudi 18 décembre 2008 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

NOUVEAU DISPOSITIF POUR
L'EMPLOI DES JEUNES

135.000 UNIVERSITAIRES
RECRUTÉS
DEPUIS JUIN 2008

Page 24

L'OPEP RÉDUIT SA PRODUCTION DE 4,2 MILLIONS DE BARILS PAR JOUR

HISTORIQUE !

Lire en pages 4 et 5



NewPress



«FRANTZ FANON, PORTRAIT»
DE ALICE CHERKI

UN PÈRE
FONDATEUR DE
L'ALGÉRIE NOUVELLE

Lire en page 9



Billal B. Midi Libre

LIGUE DES CHAMPIONS ARABE :
DEMAIN À 17H30 À OUM DOURMANE
EL HILLAL (SOU) - ESS (ALG)

UNE AUTRE
QUALIFICATION
EN JEU

Lire en page 19

D.R.

FIN DE LA GRÈVE DES PRATICIENS DE LA SANTÉ PUBLIQUE

D'AUTRES ACTIONS DE PROTESTATION EN PERSPECTIVE

Cette énième action de protestation des syndicalistes de la santé publique se veut une réponse aux pouvoirs publics qui semblent sourds aux revendications légitimes exprimées par les syndicats autonomes de la santé publique.

PAR S. BELHOCINE

Des grèves sont annoncées par les syndicats autonomes des praticiens de la santé publique pour janvier, si les pouvoirs publics se complaisent dans le mutisme qu'ils ont observé jusque-là. « Nous reconduirons la grève, au minimum pour une semaine pour le mois de janvier », a averti, hier, Liès Mérabet, porte-parole de la Coordination et secrétaire national du SNPSP (Syndicat national des praticiens de la santé publique).

Cette énième action de protestation des syndicalistes de la santé publique se veut une réponse aux pouvoirs publics qui semblent sourds aux revendications légitimes exprimées par les syndicats autonomes de la santé publique. Hier, les praticiens du secteur de la santé publique ont poursuivi la grève de cinq jours qu'ils ont entamée samedi dernier. Le taux de participation était de 90% au niveau national, selon Liès



Ph / Midi Libre

Mérabet qui évalue la moyenne des cinq jours de grève à 87 % et ce, toujours à l'échelle nationale. Le syndicaliste déplore l'absence de dialogue de la part des pouvoirs

publics et affirme que les syndicats autonomes sont déterminés à « maintenir le cap si la situation perdure ». Selon lui, les praticiens de la santé publique affichent « la

disponibilité et la volonté de parvenir à une solution ». Les hospitalo-universitaires, eux, ont décidé de maintenir ouvertes et illimitées les grèves de l'enseignement. En

TIZI-OUZOU, DERNIER JOUR DE LA GRÈVE DE LA SANTÉ Un taux de suivi de 81,94%

Le taux de suivi de la grève lancée samedi passé par les syndicats autonomes du secteur de la santé a connu, hier (dernier jour du mouvement de protestation), un taux de suivi de pas moins de 81,94%. C'est dire que le mot d'ordre de la Coordination nationale des syndicats autonomes de la Fonction publique a été massivement suivi dans la wilaya de Tizi-Ouzou où les établissements sanitaires ont fonctionné au ralenti durant toute une semaine. Dans plusieurs hôpitaux, seule le service minimum a été assuré. Les syndicalistes et les travailleurs qui ont pris part, hier matin, au rassemblement organisé au CHU Nedir Mohamed de

Tizi-Ouzou, se félicitent de la réussite de la grève. Pour rappel, l'arrêt de travail dans le secteur sanitaire public a été lancé samedi passé pour demander l'amélioration des conditions socio-professionnelles des travailleurs, à l'instar de la révision de la grille des salaires et du point indiciaire en rapport avec l'inflation, l'ouverture de négociations sur le régime indemnitaire et la reconnaissance des syndicats autonomes comme partenaire social. D'autres actions seront arrêtées par la coordination qui ne compte pas baisser les bras avant la satisfaction de ses revendications.

Zahra H.

tout état de cause, le dernier baroud d'honneur a eu lieu, le même jour, dans l'enceinte de l'hôpital Mustapha-Pacha, à Alger. Ils étaient tous là, les représentants des différents syndicats autonomes des praticiens de la santé publique. Les médecins, les hospitalo-universitaires, les psychologues se sont retrouvés « en grand nombre », se réjouit, le secrétaire national du SNPSP, sur ce lieu après cinq jours de grève, pour faire le point sur leur mouvement de protestation et dénoncer l'absence de volonté des pouvoirs publics d'apporter des solutions aux problèmes posés par les praticiens. Des solutions qui ne relèvent plus, selon Liès Mérabet, du ministère de tutelle mais du premier ministère. Pour cela, les syndicalistes sollicitent à être reçus par le Premier ministre pour lui proposer des solutions, dit le syndicaliste qui a tenu à dénoncer « la défalcation sur les salaires des journées de grève observé par les praticiens ». En attendant le mois de janvier prochain, les praticiens de la Fonction publique vont tenir dans les prochains jours une réunion pour « peaufiner un plan d'action au cas où les choses restent en l'état », souligne ce responsable syndical qui indique que « le travail des praticiens reprendra demain (jeudi) le plus normalement du monde ». Un petit répit pour les malades et les usagers des structures hospitalières publiques qui souhaitent que les deux parties en conflit en arrivent à régler les problèmes qui se posent à eux d'une manière responsable et consensuelle.

S. B.

MENDIANTS EN ALGÉRIE

Ces personnes qui vous agressent à tout bout de champs

PAR MERIAM SADAT

Sur les trottoirs, au niveau des passerelles, dans les bus, près des mosquées... les points qui pullulent de mendiants ne manquent pas dans les grandes villes algériennes. En effet, les professionnels de la manche accaparent tous les endroits qu'ils estiment être propices à l'exercice de leur métier qu'est la mendicité. Pire que cela, certains d'entre eux n'hésitent pas une seule seconde à recourir à toutes sortes d'astuces, de harcèlement et d'agression pour faire fléchir les récalcitrants.

De sexe et d'âge différents, ils préfèrent les voies les plus faciles pour ramasser beaucoup d'argent sans fournir le moindre effort en contrepartie. Et parfois, sous l'emprise de psychotropes et d'alcool, ces mendiants deviennent une véritable menace pour le bien-être des citoyens. « Je ne suis jamais tranquille en me rendant au marché d'à côté. Une crainte terrible me noue l'estomac. Et pour cause, dès l'entrée, une nuée de « tellabine » aux cheveux hirsutes et en haillons crasseux se mettent à nous tirer par les manches en sanglotant et en usant de termes attendrissants pour susciter la pitié

et pouvoir ainsi nous soutirer de l'argent », se plaint une quinquagénaire à l'air mitigé entre la pitié, la peur et l'indignation. En effet, le marché de Bab El Oued est devenu un véritable « dépôt » pour une frange de la société longtemps marginalisée.

Allant des nombreux dépressifs qu'a engendrés la nébuleuse terroriste, aux femmes répudiées inconsciemment et qui ont choisi de supporter le fardeau de leur progéniture, en passant par les jeunes oisifs qui sombrent dans la délinquance, la mendicité agressive a un grand nombre d'acteurs. « Il y a parmi ces mendiants ceux qui se croient avoir des droits pécuniaires sur le reste des citoyens. Ils usent et abusent de tous les moyens pour arriver à leurs fins. C'est ainsi qu'ils rôdent autour des endroits à forte affluence populaire, la mine patibulaire, souvent armes blanches cachées sous leurs guenilles sales et repoussantes, et prêts à les utiliser si jamais les passants ne répondent pas favorablement à leur demande. C'est du racket pur et simple », s'indigne à son tour un buraliste de la rue d'Isly où on a pu constater une forte présence de mendiants.

A quelques encablures de Bab El Oued, la gare routière de Tafourah. Une dizaine de

mendiants, parfois la tête bandée ou portant un grand pansement sur l'un des yeux, et placés à quelques mètres les uns des autres, exhibent sans gêne aucune ordonnances, documents médicaux, béquilles, Ventoline, et autres médicaments propres au traitement des maladies chroniques. « Et si vous leurs offrez de les accompagner dans une officine pour leur payer leurs médicaments, ils refusent énergiquement préférant avoir tout simplement de l'argent », nous confie Nassim, jeune étudiant en médecine et d'ajouter : « Pas plus que la semaine passée, un vrai drame a été évité de justesse. Une jeune femme s'est vu injuriée, puis sauvagement battue par un soi-disant mendiant à qui elle n'a pas voulu donner de l'argent. N'était-ce l'intervention des passants, je ne peux imaginer dans quel état la pauvre femme aurait pu se trouver. D'autant plus que l'agresseur n'est pas à son premier méfait, et qu'il feint toujours par la suite d'être un malade mental. Et dire que les autorités concernées ne font rien pour mettre fin à ce fléau social qui prend des proportions alarmantes ». Signalons dans ce contexte que nombre d'agressions similaires ont été signalées dans différentes régions du pays. A titre d'exemple, les six

femmes mendiante qui ont été arrêtées à Bouira il y a de cela quelques semaines. Ces originaires de Biskra et installées à Bejaia, se sont déplacées un beau jour dans la région de Bouira pour demander la charité, alors qu'en fait, elles étaient là pour le rapt de petits enfants afin de voler leurs organes et de les vendre ensuite. En effet, trois d'entre elles s'étaient présentées au domicile d'une dame pour lui demander l'aumône. Profitant d'un moment d'inattention de la maîtresse des lieux, les fameuses mendiante ont volé son bébé âgé de quelques mois et se sont enfuies.

Heureusement qu'elles ont été très vite arrêtées, ainsi que le chauffeur qui les y a conduites, par les voisins, alertés par les cris de la malheureuse maman qui s'est rendue compte à temps de la mésaventure dont elle venait d'être victime. Les criminels ont été présentés à la justice qui les a mis sous mandat de dépôt. Dans ce cas, jusqu'à quand la société devra subir les conséquences de ce phénomène négatif ? Et à quand des lois qui mettront fin aux agissements de ces personnes sans conscience pour qui l'argent facile est devenu plus précieux que l'air qu'ils respirent ?

M. S.

DÉBAT À L'APN SUR LE PROGRAMME D'ACTION DU GOUVERNEMENT

De la démocratie participative

De par le contexte politique de l'heure, il était plus qu'évident que la question de l'élection présidentielle a été au centre des interventions des députés.

PAR KAMEL H.

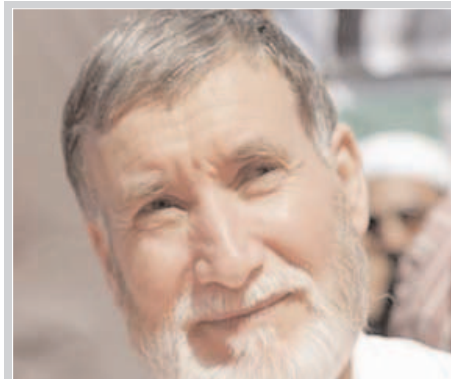
Le rideau est tombé hier sur les débats à l'APN autour du plan d'action du gouvernement. Durant quatre jours, les députés ont exprimé leurs préoccupations devant le Premier ministre Ahmed Ouyahia et les membres de son gouvernement. Ils ont aussi formulé des propositions, comme ils ont interpellé le gouvernement sur nombre de questions relatives notamment au développement local.

De par le contexte politique de l'heure, il était plus qu'évident que la question de l'élection présidentielle a été au centre des interventions des députés, ceux de l'Alliance présidentielle particulièrement, qui ont multiplié les appels au président de la République lui demandant de se représenter pour un troisième mandat. Mais cela n'a pas empêché les élus du peuple d'interpeller le gouvernement sur des questions pertinentes. C'est ainsi qu'hier, lors du dernier jour des débats, marqué notamment par l'intervention dans l'après-midi des chefs de groupes parlementaires, quelques députés ont soulevé la question cruciale de l'association des populations à la gestion des affaires de la cité.

Abdelkrim Harchaoui, élu sur la liste RND de la capitale, s'est quelque peu étonné des insuffisances criantes sur ce point. «*Il est temps d'ouvrir le débat avec la population et les représentants de la société civile*» s'est-il écrié. L'ex-ministre des Finances considère que cette question est primordiale pour expliquer aux citoyens les actions de l'Exécutif. «*Les inaugurations des différentes infrastructures par les responsables en présence des caméras de télévision ne suffisent plus*» a-t-il indiqué, avant d'ajouter, que «*les citoyens continueront à avoir une perception négative de l'action du gouvernement et des pouvoirs publics alors que l'Algérie est un grand chantier*».

Economiste de son état, il ne s'est pas

alors empêché d'aborder la crise financière mondiale laquelle, dira-t-il, «*n'a pas encore livré toute l'étendue de son ampleur*». Cependant, Harchaoui s'est déclaré contre le repli sur soi en estimant que «*si on veut se développer l'on ne doit pas rester en marge de la mondialisation, car ce serait alors une grave erreur*». Rachid Yaysi, député appartenant au mouvement El Islah, a quelque peu formulé la même préoccupation que Abdelkrim Harchaoui lorsqu'il a évoqué, lui aussi, le mérite de l'association des populations à la gestion des affaires publiques. Mais Yaysi, qui appartient à une formation politique d'opposition, a seulement nuancé quelque peu ses propos puisque, a-t-il déclaré lors de son intervention, «*il faut promouvoir la consultation et le dialogue pour résoudre les problèmes des différents secteurs et ce conformément aux principes de la démocratie participative*». Pour ce député de Constantine, ce dialogue ne doit pas avoir lieu seulement avec «*ceux qui nous soutiennent sur toute la ligne mais aussi avec ceux qui nous interpellent sur nos insuffisances*». Ce souci semble être amplement partagé par un député de Ghardaïa qui a, lors de son intervention, abordé la question des inondations qui ont causé des ravages dans cette



PAR A. SALAMA

Le mouvement El Islah réunira demain son instance consultative. Cette rencontre va permettre au mouvement islamiste de prendre position sur la question de la prochaine élection présidentielle, prévue au printemps 2009. Selon quelques indiscretions, il semble que le Madjless



Billal B. Midi Libre

wilaya, en mettant en avant l'action positive des pouvoirs publics entreprise en direction des sinistrés et de leur prise en charge.

Ahmed Babahami, élu sur une liste d'indépendants, a en effet indiqué que «*l'association du citoyen à la gestion est à même de nous faire éviter nombre d'erreurs, tant il fait de lui un élément efficace et responsable qui participe dans le développement économique du pays*». L'intervenant n'a pas fait dans l'équivoque lorsqu'il a estimé que «*c'est là une des règles de la bonne*

gouvernance et du développement durable». Le gouvernement semble d'ores et déjà avoir pris ses devants, puisque le ministre de l'Intérieur, Nouredine Yazid Zerhouni, a assuré que les projets des nouveaux codes communal et de wilaya, qui sont finalisés, font de la démocratie participative leur pierre angulaire. Le Premier ministre réagira aujourd'hui à l'ensemble des questionnements formulés par les députés durant ces quatre jours de débats avant que l'APN ne procède à l'adoption du plan d'action du gouvernement. **K. H.**

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

L'heure de vérité pour El Islah

Echourra du parti que dirigent la paire Djahid Younsi et Mohamed Boulahya, s'achemine de go vers la confirmation de l'option de la participation à cette échéance consultative.

En effet, avons-nous appris hier de sources responsables au sein du mouvement, les membres du plus important organe entre deux congrès, vont aussi confirmer qu'El Islah ne soutiendra pas la candidature de Abdelaziz Bouteflika dans le cas où il se porte candidat à sa propre succession. El Islah va-t-il ainsi présenter son propre candidat ? Là aussi ce n'est pas du tout évident, tant la tendance lourde n'est pas du tout en faveur de cette perspective. Tout porte à croire que le parti comp-

te s'associer à un autre mouvement islamiste, Ennahda en l'occurrence, pour soutenir une candidature unique entre les deux mouvements. Ces deux derniers, qui ont conclu en été un pacte politique de coordination, s'appêtent à passer à un autre stade puisque ils envisagent de le promouvoir en une véritable alliance.

Sur le choix de ce candidat unique, les deux partis sont entrés dans d'intenses consultations mais l'on n'est pas encore prêt à connaître le nom de celui qui portera les couleurs d'El Islah et d'Ennahda lors du rendez-vous du mois d'avril prochain tant aucune personnalité ne semble avoir émergé pour l'heure même si ça et là, les spéculations vont bon train. **A. S.**

LA BANQUE ALGÉRIENNE DE DEMAIN

Un partenaire étranger engage le débat

PAR AMAR AOUIMER

«*La banque algérienne peut tenir compte du Customer Relationship Management (CRM) pour avoir des ramifications, percevoir, réaliser des performances et avoir plus de clients. En Europe, 26 pays ont adopté le CRM qui permet notamment d'augmenter le chiffre d'affaires et acquérir de nouveaux clients, mission cinq fois plus avantageuse que de s'occuper de ses propres clients*», a notamment affirmé, hier à l'hôtel Hilton, Eric Engelrectch, lors d'une conférence-débat organisée par Viveo, bureau d'expertise bancaire et financière.

Ce conférencier dira que les banques devront récompenser les comportements favorisant la satisfaction de leurs clients. Le ciblage de masse devra devenir une chose du passé. Une analyse médiocre génère de faibles taux de réponse. Donc, il faut choisir les bonnes technologies pour améliorer le ciblage.

«*Il faut mesurer ce qu'on fait ; sans le CRM, le retour sur investissement n'est pas exceptionnel, pour ne pas dire zéro. La politique interne de la banque consiste à vendre le CRM et motiver l'ensemble du personnel à l'approche du CRM. C'est dire qu'il faut intégrer beaucoup de personnes dans l'entreprise pour les services marketing, la direction générale, les services financiers et toute la population commerciale, ainsi que les personnes se trouvant derrière les guichets recevant des clients*», a-t-il souligné.

Pour le président de Viveo, Raimondo Ascer, «*face aux grands défis de la banque de demain, le Groupe a choisi de répondre par l'agilité de ses solutions, de ses expertises de métier et de ses technologies. La banque future repose sur une vision industrielle, stratégique, technologique et humaine*».

Il estime qu'«*au cœur de toutes les évolutions du monde bancaire et financier en Europe et en Afrique, Viveo s'est déjà*

impliqué dans la micro finance et le micro crédit en concevant une solution logicielle destinée aux acteurs de ce secteur qui attribuent des prêts de faibles montants à des entrepreneurs de pays émergents pour la réalisation de leurs microprojets».

Le président de PlaNet Finance, Jacques Attali, a opté pour une mission consistant à développer une action en faveur de la micro finance et des oubliés du système financier mondial.

En effet, il pense que «*pas moins de 1,5 milliard de personnes sont susceptibles d'entrer dans le système bancaire rapidement alors que les nouvelles technologies vont permettre de toucher les populations aujourd'hui exclues du système financier. La banque devra se placer au service de l'économie et non pas au service d'elle-même*».

L'ancien conseiller du président Mitterrand juge que «*la banque de demain devra considérer que son développement principal sera tourné vers 80 % de*

la population de la planète qui ne sont pas aujourd'hui concernés par la finance».

Il ajoute : «*La micro finance à laquelle PlaNet Finance est heureux de contribuer, notamment par le biais de son partenariat avec le groupe Viveo, est un outil extraordinaire de développement. Elle permet l'introduction des plus pauvres dans le système bancaire où 80 % de la population n'ont pas de compte bancaire. Mais, grâce à la micro finance, 150 millions de personnes entrent dans le système financier et potentiellement, ce chiffre dépassera un milliard et demi de personnes en mesure d'entrer dans l'immédiat*».

Le groupe Viveo n'est pas seulement un acteur majeur de l'informatique et du conseil bancaire, mais aussi une entreprise développant des valeurs citoyennes.

Son engagement se traduit par la fourniture gratuite de la solution logicielle V.bank pour la micro finance (offres de services financiers, épargne, crédit, assurance...). **A. A.**

151^E CONFÉRENCE DE L'OPEP

LE TEST A ÉTÉ DÉCISIF

La décision prise par l'Opep, lors des deux dernières réunions de baisser sa production de pétrole de 520.000 barils par jour et de 1,5 million de barils jour n'a pas aussi réussi à freiner la baisse des cours qui avaient atteint le pic de plus de 147 dollars le baril.

PAR LE DR
ABDERRAHMANE MEBTOUL

Il faut revenir aux facteurs fondamentaux pour comprendre l'évolution future du cours du pétrole intimement lié à la future stratégie énergétique mondiale, étant entendu que des tensions géopolitiques graves peuvent avoir à court terme des incidences. Deux exemples, la fermeture du détroit d'Ormuz par l'Iran par où transitent 60% du pétrole mondial ou un conflit au Moyen-Orient. Certains analystes prévoient une contraction de la demande mondiale de pétrole entre 30 et 50% selon l'ampleur de la crise mondiale. Rappelons que la décision prise par l'Opep, lors des deux dernières réunions de baisser sa production de pétrole de 520.000 barils par jour et de 1,5 million de barils jour n'a pas aussi réussi à freiner la baisse des cours qui avaient atteint le pic de plus de 147 dollars le baril. Même si les membres de l'Opep tombent d'accord sur une baisse drastique des quotas de pro-



Ph / Midi Libre

duction lors de leur réunion à Oran le 17 décembre 2008 entre 1,5 et 2 millions de barils jour— date où l'Algérie ne sera plus présidente de l'OPEP— il n'est pas certain que cela suffise à enrayer la chute des cours. Si en temps normal les interventions de l'Opep pour maintenir les cours connaissent un certain succès, ce n'est pas le cas en temps de crise, comme en 1998 et en 2001, quand la croissance mondiale avait ralenti, passant sous les 2%. Or nous sommes sous la barre de 1% pour 2009. La réunion du 17 décembre 2007 sera un test décisif pour l'OPEP, dont l'impact risque d'être faible sans une coordination avec les autres pays non-Opep. Les plus grands pays producteurs depuis 10 ans ne sont pas ceux de

l'OPEP. L'organisation ne commercialise sur le marché mondial que 40/45%, 55/60% se faisant hors Opep. Et avec ces baisses successives, sous réserve du respect des quotas, ce qui n'est pas évident, il est à craindre des pertes de parts de marché allant vers moins de 30/35%. Impact d'autant plus faible qu'il faille tenir compte du manque à gagner pour les pays (de l'OPEP de ces différentes réductions. Pour l'Algérie la réduction de 77.000 barils jour équivaut à un manque à gagner de 2 milliards de dollars en moyenne annuelle. Depuis le début 2008, et avec la réduction prochaine du mois de décembre 2008, le manque à gagner sera d'environ 5 milliards de dollars. Car l'élément fondamental est la récession de

l'économie mondiale où selon le dernier rapport de la banque mondiale de décembre 2008, la croissance économique mondiale ne dépassera pas 0,9% en 2009, qui annonce aussi une contraction du commerce de 2,1 %, avec moins de 0,6% pour l'OCDE, un taux de chômage moyen dépassant les 8%, la croissance se situant à 4,5% dans les pays en développement, prévision nettement inférieure à la précédente établie au mois de juin 2008 où la croissance mondiale prévue était estimée à 3% et à 6,4% dans les pays en développement et également inférieure à celle du Fonds monétaire international du 6 novembre (2,2% de croissance mondiale, 5,1% dans les pays en développement). Pour maintenir le

rythme d'investissement actuel, il faut un cours entre 75/90 dollars. Aussi, les tensions budgétaires se manifesteront en Algérie fin 2010 courant 2011 à un cours 55/60 dollars et avec une intensité plus accrue si le cours du baril est à 50 dollars et avec une gravité extrême avec un cours de 40 dollars si l'Algérie maintient le rythme actuel de ses dépenses publiques dont 90% proviennent des hydrocarbures et ce, malgré des réserves de change estimées à 140 milliards de dollars devant tenir compte non de la balance commerciale mais d'une vision dynamique se situant au niveau de la balance des paiements et d'un développement durable pour lutter efficacement contre le chômage et la pauvreté. Or l'économie hors hydrocarbures est conditionnée par les fondamentaux du développement du XXI^{ème} siècle, la bonne gouvernance, (lutte contre la corruption et la mauvaise gestion) l'entreprise dont il convient de lever les contraintes d'environnement et la valorisation du savoir, en fait l'accélération de la réforme globale conciliant efficacité et cohésion sociale, seule garantie afin d'éviter notre marginalisation, surtout en cette période de crise. Il s'agit pour toute analyse objective d'éviter certes de verser dans la sinistrose, mais également dans l'autosatisfaction négative (l'Algérie n'est pas dans un île déserte) qui après la crise pétrolière de 1986 (chute de plus de 50% comme actuellement) a amené à la crise des années 1990.

A. M.

SAMIRA GHAOUAR, EXPORTE ÉCONOMISTE SPÉCIALISÉE EN PÉTROLE

«RÉDUIRE LA PRODUCTION NE GARANTIT PAS LA HAUSSE DES PRIX»

DE NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE À ORAN LAMIA BRAHIMI

L'experte économiste jordanienne spécialisée en pétrole estime que la hausse des prix n'est pas probable avec les conditions économiques actuelles. Selon elle les prix du pétrole ne dépendent pas seulement de l'offre mais de la demande aussi. Si l'Opep est en mesure de contrôler la production, elle ne peut pas le faire avec la consommation. Ainsi, elle ne peut pas rehausser les prix dans tous les cas. Tout ce qu'elle peut faire c'est arrêter la chute des prix selon l'analyse de cette experte.

Quelle est l'importance de la réunion de l'Opep de cette année par rapport aux précédentes ?

Cette réunion intervient dans des conditions très critiques que ce soit pour les producteurs de pétrole ou pour les consommateurs. L'économie des pays industrialisés est en régression. Il ne s'agit plus d'une simple crise financière puisque les signes d'une crise économique commencent à se faire ressentir. Les pays émergents ne sont pas épargnés, notamment ceux qui produisent et exportent les hydrocarbures. Ces pays avaient connu une période où la demande sur le pétrole et les prix avaient atteint leur paroxysme. La dégringolade des prix peut ainsi menacer l'avenir

économique des pays dont les revenus proviennent principalement des recettes pétrolières. C'est la spécificité de ces conditions qui fait de la réunion de cette année une réunion assez spéciale pour les deux parties : les consommateurs et les producteurs.

Quelle est la véritable raison de la dégringolade des prix du pétrole sur les marchés internationaux ?

Certains ministres de l'Energie des pays membres de l'Opep estiment que c'est la spéculation qui a conduit à la baisse des prix et appellent à l'exclusion des spéculateurs du marché. Personnellement, je ne partage pas cette vision. Je pense que la baisse des prix résulte de la baisse de la demande qui résulte elle-même de la crise financière que connaît le monde depuis quelque temps.

La réduction de la production est-elle la meilleure solution pour équilibrer le marché du pétrole ?

Cela dépend du taux de la réduction. Je pense que l'Opep doit réduire la production de façon à mettre sur le marché des quantités qui correspondent tout justement à la demande. Autrement dit, l'Opep ne doit pas produire des quantités qui dépassent les besoins du marché. Une réduction excessive risque d'avoir des répercussions négatives

sur l'économie mondiale. Si l'économie des pays industrialisés régresse encore, sa demande en énergie va diminuer encore plus. Les pays producteurs risquent ainsi de se retrouver dans un cercle vicieux.

Quel est le taux de réduction en mesure d'équilibrer le marché ?

Je ne pourrai vous donner une estimation. Les membres de l'Opep parlent d'une réduction qui varie entre un million et demi et deux millions de barils par jour.

La réduction de la production est-elle en mesure de rehausser les prix ?

Les prix du pétrole ne dépendent pas des décisions de l'Opep, mais d'une équation économique très compliquée dans laquelle interviennent plusieurs éléments. L'Organisation ne peut pas contrôler la demande qui est un élément phare dans cette équation. Dans les conditions actuelles, je pense que l'Opep n'y peut pas grand-chose pour rehausser les prix. Ce qu'elle peut, par contre, c'est éviter la poursuite de leur chute en équilibrant l'offre selon la demande.

Qu'en est-il de l'adhésion de la Russie à l'Opep ?

Je ne pense pas que la Russie soit « sérieuse » s'agissant de son adhésion à

l'Opep. Tout ce que peut espérer le cartel de la Russie c'est quelques mots de soutien prononcés dans des discours, pas plus. La Russie prétend qu'elle va réduire sa production en guise de soutien à l'Opep, ce qui est faux. La Russie est contrainte de réduire sa production dans toutes les circonstances à cause de la baisse de la demande, d'une part, et pour des raisons internes qui ont un rapport avec l'industrie russe. Sur un plan politique, elle a besoin d'afficher sur le plan international qu'elle a des alliés (les pays membres de l'Opep).

Plusieurs fois, le cartel est sorti avec des décisions qui n'ont pas été respectées. Ce scénario risque-t-il de se répéter ?

Je ne le pense pas. Si les décisions de réduire la production n'avaient pas été respectées auparavant, c'est parce que les prix du pétrole étaient très attractifs. La situation n'est pas la même aujourd'hui. Les membres de l'Opep n'ont pas le choix, ils doivent réduire la production pour stabiliser les prix. Ce sont leurs économies basées principalement sur les recettes pétrolières, qui sont en jeu, et je suppose que cet élément est en mesure de les pousser à rester les décisions qui seront prises. De plus, le plus grand producteur, l'Arabie saoudite, est très déterminé à réduire sa production.

L. B.

L'OPEP RÉDUIT SA PRODUCTION DE 4,2 MILLIONS DE BARILS/JOUR

HISTORIQUE !

Cette décision historique est intervenue après une réunion marathon qui a vu le président de la République prononcer un discours. Dans son allocution d'ouverture, M. Bouteflika a appelé les membres du cartel à procéder à la réduction de la production. « Pourquoi continuer à inonder le marché avec des quantités de pétrole brut qui n'auraient pas qu'acquéreurs ? » s'est-il interrogé en guise de négation.

DE NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE
À ORAN LAMIA BRAHIMI

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a décidé de réduire de 4,2 millions de barils/jour sa production lors de sa 151^e conférence extraordinaire tenue hier à Oran, annoncé le président de l'Organisation. La décision qui entrera en vigueur le premier janvier prochain englobe d'autres réductions déjà décidées dans un passé récent, à savoir les 500.000 barils décidées à Ryadh et 1,5 million à Vienne. Les pays non membres de l'Opep, présents en force à la conférence se sont engagés à soutenir la décision de l'Opep en réduisant leur propre production. De fait, pour cette 151^e rencontre ministérielle,

l'Opep a réduit sa production de 2,5 millions de barils par jour. L'addition de tous ces chiffres donne une proportion jamais égalée en si peu de temps. L'Opep n'avait jamais opté pour une telle réduction de sa production en un laps de temps aussi court. Autant dire que la réunion d'Alger a été un grand succès. Les observateurs présents à Alger ont tous été surpris par l'ampleur de la réduction, mais retiennent que la détermination de l'Opep à ne pas connaître une autre crise est réelle. Les pays membres du cartel veulent anticiper une quelqueconque réaction négative du marché. Cette décision permet à l'Opep de rester maître du marché, mais à la condition que les réductions soient respectées. Pour l'Algérie, cette décision suppose que les puits de pétrole devront pomper 200.000 barils de moins par jour.

Cette décision historique est intervenue après une réunion marathon qui a vu le président de la République prononcer un discours, désormais historique. Dans son allocution d'ouverture, M. Bouteflika a appelé les membres du cartel à procéder à la réduction de la production. « Pourquoi continuer à inonder le marché avec des quantités de pétrole brut qui n'auraient pas qu'acquéreurs ? » s'est-il interrogé en guise de négation. « Les règles de bonne gouvernance nous obligent à prendre des décisions économiquement rationnelles et humainement justes » a-t-il ajouté. Le président de la République soutient, ainsi, pleinement la démarche de la réduction entreprise par l'Opep. M. Bouteflika a, en outre, souligné la légitimité de défendre ses

intérêts. Il a rappelé que l'Algérie a été le premier pays à appeler à une réduction de la production.

Sur le volet des causes des fluctuations que connaissent les prix du pétrole, le président demeure sur sa position : c'est la spéculation qui en est derrière. « Toutes ces dernières années, l'Opep avaient régulièrement attiré l'attention des pays consommateurs sur l'impact de la spéculation boursière sur les marchés financiers peu régulés qui poussaient les prix du pétrole vers des niveaux qui ne reflétaient pas les facteurs fondamentaux d'équilibre de l'offre et de la demande » a-t-il souligné. Le rôle de l'Opep dans la régulation des prix s'impose vu l'anarchie que connaît le marché pétrolier. « L'histoire a démontré qu'un marché pétrolier non régulé est condamné à des fluctuations démesurées des prix, qui ne servent ni les intérêts des producteurs ni ceux des consommateurs ou de l'industrie du pétrole dans son ensemble » a-t-il argumenté.

S'agissant de l'importance de cette 151^e réunion, le Président a estimé qu'« elle revêt une importance singulière au vu du contexte économique international lourd d'incertitudes et dont l'évolution influera grandement sur l'avenir économique de nos pays à court et moyen termes voire au-delà » a estimé le Président.

Le Président a dressé un tableau de la situation du marché pétrolier actuel, rappelant que la crise que connaît le monde « n'est pas énergétique ».

Dans une intervention lors de la même réunion, le vice-premier ministre russe Igor Sechin a indiqué que son pays pourrait



réduire ses propres exportations de 320.000 barils par jour. En plus de cette quantité, des sources fiables proches de M. Sechin ont assuré qu'une baisse d'encore 300. 000 barils par jour est envisagée si la chute des prix persiste.

Aucune mention concernant l'adhésion de la Russie à l'Opep n'a été faite lors de ouverture de la réunion. Voir la Russie comme membre du cartel semble de plus en plus lointain.

L. B.

PRINCIPALES BAISSSES ET AUGMENTATIONS DE PRODUCTION DEPUIS JANVIER 2003

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), réunie à Oran (Algérie), s'apprêtait hier à annoncer une baisse record de son offre, de deux millions de barils par jour (mbj). Cette baisse, la troisième en quatre mois, est la plus importante décidée depuis l'introduction du système des quotas de production en 1982. Voici l'évolution de ces quotas depuis 2003, sachant que ces chiffres incluent, à partir de novembre 2006, la production de l'Angola et de

l'Equateur. Ils ne tiennent pas compte de l'Irak, redevenu membre de plein droit de l'Opep en septembre 2003 mais dispensé de quotas.

ENTRÉE EN VIGUEUR	DÉCIDÉ À	EVOLUTION	PLAFOND DE PRODUCTION
- Janv 2003	Vienne	+ 1,3 mbj	23,00 mbj
- Fév 2003	Vienne	+ 1,5 mbj	24,50 mbj
- Juin 2003	Vienne	+ 0,9 mbj	25,40 mbj
- Nov 2003	Vienne	- 0,9 mbj	24,50 mbj
- Avril 2004	Alger	- 1,0 mbj	23,50 mbj
- Juil 2004	Beyrouth	+ 2,0 mbj	25,50 mbj
- Août 2004	Beyrouth	+ 0,5 mbj	26,00 mbj
- Nov 2004	Vienne	+ 1,0 mbj	27,00 mbj
- Mars 2005	Ispahan	+ 0,5 mbj	27,50 mb
- Juill 2005	Vienne	+ 0,5 mbj	28,00 mbj
- Nov 2006	Doha	- 1,2 mbj	26,30 mbj
- Fév 2007	Abuja	0,5 mbj	25,80 mbj
- Nov 2007	Vienne	+ 0,5 mbj	27,25 mbj

Depuis fin 2007, l'Equateur et l'Angola qui ont rejoint le cartel, se sont vus attribuer un quota, portant le plafond de production à 29,67 mbj.

En septembre 2008, l'Opep a demandé à ses membres de "respecter strictement leurs quotas de production", s'engageant à résorber un excédent de 520.000 bj pour revenir à 28,8 mbj, nouveau plafond tenant compte de la sortie de l'Indonésie de l'Opep.

- Nov 2008:
Vienne -1,5 mbj 27,30 mbj
- Dec 2008:
Oran - 2,0 mbj 25,30 mbj
(Sous réserve de confirmation officielle)

L. B.

ABDELATIF BENACHENHOU EN MARGE DE LA RÉUNION DE L'OPEP

«UN PRIX PLANCHER À 50 DOLLARS SERAIT RAISONNABLE»

Rencontré à l'hôtel Sheraton d'Oran à la veille de la réunion des ministres de l'Opep, l'expert économiste Abelatif Benachenhrou a estimé qu'un prix plancher à 50 dollars est raisonnable.

Midi Libre : Quel serait le résultat de cette 151^e réunion de l'Opep sur le marché pétrolier ?

Abdelatif Benachenhrou : Cette réunion est extrêmement importante pour l'Algérie et pour le reste des pays membres de l'Opep. Elle va certainement avoir des résultats positifs sur le marché pétrolier.

Quelles sont les prévisions quant au prix du pétrole après cette réunion ?

Il est difficile de faire des prévisions à l'heure actuelle. La réunion des ministres en charge de l'Energie des pays membres de l'Opep vise avant tout à équilibrer le marché et empêcher une chute encore plus importante des cours. Cependant, cette réduction est loin de garantir la hausse des prix. L'équation qui régit les prix contient deux éléments : l'offre et la demande.

Si l'Opep peut contrôler l'offre elle n'a aucun pouvoir sur la demande. Actuellement, le fait que la demande dans le monde n'est pas très soutenue n'est un secret pour personne. En plus de la régres-

sion que connaît l'économie des pays industrialisés, la Chine demande beaucoup moins de pétrole à cause de la baisse très rapide de son taux de croissance.

De toute façon, il faudra attendre quelque trois semaines après l'application des décisions de l'Opep pour voir les évolutions du marché.

Plusieurs chiffres et propositions ont été annoncés par rapport au prix plancher du pétrole. Quelle est votre vision sur ce point ?

Je pense qu'un prix plancher à 50 dollars serait raisonnable.

Certains experts estiment que la Russie n'est pas « sérieuse » dans ses intentions d'adhérer à l'Opep. Partagez-vous ce point de vue ?

On ne peut pas parler de non sérieux quand il s'agit d'une grande nation. L'adhésion de la Russie à l'Opep dépend des bénéfices qu'elle est mesure d'en tirer.

La Russie est un grand pays qui défend ses intérêts et il faut la respecter en tant que tel. Elle n'adhérera au cartel que si elle arrive à la conclusion que son adhésion lui apportera plus d'avantages que d'inconvénients.

L. B.

CHRÉA

Le téléphérique sera ouvert au public le 1^{er} janvier 2009



Le téléphérique Blida-Chréa, d'une longueur de 14 kilomètres, sera inauguré officiellement le 1er janvier 2009. Les travaux de réhabilitation ont été attribués à l'entreprise Métro d'Alger en partenariat avec l'entreprise française POMA. Selon notre source, la réhabilitation de ce joyau aurait coûté presque la bagatelle de 146 milliards de centimes. Toujours selon notre source, ce moyen de transport, appelé à mieux gérer le flux des utilisateurs du téléphérique aura une capacité de 900 personnes par heure. Ce mode de transport s'inscrit dans le cadre du programme national visant la modernisation du secteur. Selon notre source, la gestion du téléphérique sera confiée à l'Entreprise des transports urbains de Blida.

SALIM BOUDIAF

40 tonnes de produits suspects saisies

Une opération de contrôle menée par les agents du service d'hygiène de l'APC de Beni Tamou et les agents de la répression des fraudes de la Direction du commerce de la wilaya de Blida a permis la découverte, selon le chef de service de l'organisation commerciale, des produits périmés impropres à la consommation. Il s'agit selon notre source, de boîtes de fromage ne comportant ni date de fabrication ni de péremption, de pâtes de fromage anonymes et sans traçabilité avec le non-respect des normes de conservation. La quantité de produits saisis est de 40 tonnes. Selon notre source, un PV a été dressé à l'encontre du PDG de l'entreprise pour détention de produits périmés impropres à la consommation. Le PV a été transmis au parquet d'El Affroun pour poursuite judiciaire.

S. B.

GUELMA, DISPARITION PROGRESSIVE DES HAMMAMS

LA RANÇON DU PROGRÈS

Les bains maures ont perdu leur aura face au progrès et à l'amélioration du niveau de vie des citoyens. Un pan de notre héritage ancestral s'est malheureusement évaporé ; c'est la rançon du progrès.

PAR HAMID BAALI

Implantés essentiellement dans le quartier de Bab Souk sur les hauteurs de la ville, les bains maures, appelés communément hammams, étaient prisés par les Guelmis. Dans un passé récent, ces infrastructures ne désemplissaient pas, car les familles étaient logées dans des maisons traditionnelles qui disposaient d'un seul robinet et d'un unique cabinet d'aisances pour toute la collectivité. Faute de salles de bains, les habitants étaient dans l'obligation de se rendre au hammam du quartier où les masseurs expérimentés prenaient en charge les clients dans un vaste espace surchauffé, une véritable étuve qui favorise la sudation. A l'issue d'une séance de massage, les habitués s'adonnent à de vigoureuses frictions à l'aide de gants spécifiques puis de savon et de shampoing et ils ressortent propres comme un sou neuf,



vêtus de grandes serviettes de toilette. Ils s'allongent sur des matelas dans une salle de repos et dégustent du thé à la menthe avant de se rhabiller. Les Garçonnetts accompagnent volontiers leurs papas. La gent féminine était abonnée puisque c'est une fois par semaine qu'elle se rendait au bain maure et c'est le lieu idéal pour se raconter les faits divers, les ragots. La mariée était accompagnée la veille de son mariage par ses amies et voisines pour une toilette spéciale appelée "khaoula" et c'est une cérémonie riche en couleurs. Au fil des ans, ces traditions ancestrales ont tendance à s'estomper et d'aucuns conservent

des souvenirs indélébiles de ces hammams d'antan. A présent, les villas et les appartements disposent de salles de bains avec des baignoires dernière génération et c'est la raison pour laquelle chacun préfère ces installations individuelles. D'autre part, les stations thermales sont particulièrement fréquentées par des familles issues de divers horizons. Les bains maures ont perdu leur aura face au progrès et à l'amélioration du niveau de vie des citoyens. Un pan de notre héritage ancestral s'est malheureusement évaporé ; c'est la rançon du progrès.

H. B.

AÏN DEFLA, ANNÉE INTERNATIONALE DE LA POMME DE TERRE

Prévention et programme de régularisation

PAR EL MILIANI

La Journée de l'année internationale de la pomme de terre s'est déroulée à la salle «Chachou» en présence de nombreux chercheurs venus des différentes stations d'expérimentation du pays ainsi que des producteurs de plusieurs wilaya. Durant cette journée, quatre communications ont été présentées aux participants : filière pomme de terre animée par M. Kourd Abdelhai représentant la direction des services agricoles, les techniques de production et de protection phytosanitaires présentées par M. Mekhaneg directeur du centre d'expérimentation de Chlef, et les principes de base de la conservation de la pomme de terre par M. Bousna, spécialiste du froid. Le but de cette rencontre est de sensibiliser les 5.000 producteurs des différentes régions de la wilaya aux nouvelles techniques pour valoriser la production et surtout mettre l'accent sur la



prévention. Par exemple, il faudra éviter de revenir sur la même parcelle afin de permettre une rotation indispensable pour l'assolement des terres cultivables. Pour la lutte préventive, après la fin des séances d'irrigation, le traitement à l'aide de produits phytosanitaires devient obligatoire pour lutter contre le mildiou ou les hématoïdes. Déjà, pour cette année, 1.000 hectares ont été perdus pour mauvaise rotation. Concernant la production, le responsable des services agricoles nous donne

plus de précisions : «Aujourd'hui, la pomme de terre est devenue le 4e produit consommé à l'échelle mondiale. Pour cette année, la wilaya d'Ain Defla a produit 300.000 tonnes, ce qui représente 30% de la production nationale. Pour les semences, la wilaya alimente plus de 4.000 producteurs ce qui représente 40% de la production à l'échelle nationale. Pour le programme de régularisation, le nombre de chambres froides est insuffisant (150.000 m³). L'installation de 1.000 chambres froides qui représentent 300.000 m³ de stockage sera un atout nécessaire pour la régularisation des marchés». Enfin, notons que les producteurs ont choisi comme variété la «Spounta» qui peut donner jusqu'à 1.000 qx à l'hectare. «Pour 2019, nous avons mis sur pied un programme pour une production de 480.000 tonnes de pomme de terre sur une superficie de 8.500 hectares.»

E. M.

PUB



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRES DE LA WILAYA DE TEBESSA

AVIS DE CONSULTATION OUVERTE

L'Office de promotion et de gestion immobilières de la wilaya de Tébessa lance un avis de consultation ouverte conformément à l'article n°05 du décret présidentiel n°02/250 du 24/07/2002 modifié et complété par le décret présidentiel n°08/338 du 26/10/2008 portant réglementation des marchés publics pour la réalisation des projets suivants :

- Réhabilitation (OPGI) commune El Hammamet
- RAR 05/15/115/2500 logts Chria
- RAR 10/15/115/2500 logts Chria
- Réalisation de travaux du plafond des locaux de commerce 40/200 logts à El Kouif
- Travaux des colonnes montantes de gaz de ville 40/620/800 logts à Bir El Ater
- Travaux des colonnes montantes de gaz de ville 10/2500 logts à Oum Ali
- Travaux des colonnes montantes de gaz de ville 10/1000 logts à Oum Ali
- Travaux des colonnes montantes de gaz de ville 10/400 logts à Oum Ali
- Travaux des colonnes montantes de gaz de ville 40/200 logts à Cheria
- Travaux des colonnes montantes de gaz de ville 08/20/2500 logts à El Ogla Elmalha
- Travaux des colonnes montantes de gaz de ville 48/1000 logts à Bir El Ater

- Travaux des colonnes montantes de gaz de ville 60/1000 logts à Bir El Ater
- Travaux des colonnes montantes de gaz de ville 08/20/2500 logts à El Ogla
- Travaux des colonnes montantes de gaz de ville 10/400 logts à Bekkaria

Les entreprises qualifiées et intéressées peuvent retirer les cahiers des charges auprès de l'OPGI cité Bel Air Tébessa contre paiement de 800,00 DA représentant les frais d'impression. Les offres doivent être présentées sous double enveloppe dont la première contient l'offre technique et l'offre financière, l'enveloppe extérieure doit être anonyme portant uniquement le projet concerné «A ne pas ouvrir» à monsieur le directeur général de l'OPGI «Cité Bel Air Tébessa».

Les offres doivent être présentées en deux (02) copies dont une porte la mention «original» et l'autre porte la mention «copie». Dans le cas où il y aurait une contradiction entre les deux copies, la copie originale faisant foi. Les deux copies doivent être signées et visées par le soumissionnaire ou bien par la personne chargée de la soumission par une procuration officielle. Les offres doivent comporter les pièces réglementaires suivantes :

- Déclaration à souscrire signée et visée par le soumissionnaire
- Copie légalisée du registre du commerce
- Copie légalisée du certificat de qualification «en cours de validité»
- Copie originale du casier judiciaire n°03 du gérant de l'entreprise en cours de validité
- Dossier fiscal et parafiscal, CNASAT, CASNOS, CACOBAPTH
- Copie légalisée de l'extrait de rôles
- Liste des moyens humains et matériels
- Référence professionnelle de l'entreprise
- Cautiion bancaire d'engagement (au minimum 01% du montant de l'offre)
- Lettre de soumission signée et visée par le soumissionnaire
- Cahier des prescriptions spéciales signé et visé par le soumissionnaire
- Bordereau des prix unitaire arrêté en chiffre et en lettres
- Devis quantitatif et estimatif signé par le soumissionnaire

La date limite de dépôt des offres est arrêtée au (10e) jour à compter de la première parution dans les quotidiens nationaux de la présente consultation à 11 h du matin. L'ouverture des plis est fixée au (10e) jour de la première parution dans les quotidiens nationaux de la présente consultation au siège de la direction générale de l'office «Cité Bel Air Tébessa»

Tout pli reçu après la date limite de dépôt des offres sera considéré comme nul. Toutes les offres doivent être déposées directement avant la date limite de dépôt des offres comme il est indiqué ci-dessus. Les offres envoyées par voie postale sont recevables avant la date limite de dépôt des offres. Le cachet de la poste ne faisant pas foi. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite de dépôt des offres.

le directeur général

Midi Libre N° 540 Jeudi 18 décembre 2008 - ANEP 746 044

EL TARF, COMMUNE DE BOUGOUS

LA BONBONNE DE GAZ SE FAIT DESIRER

Dès les premières lueurs de la journée commence la harassante recherche de la tant désirée bonbonne dont le prix adéfraie la chronique atteignant les 400 dinars l'unité dans les zones rurales comme Ain Kébir, Rihane et Mjouda, des localités vivant depuis des décennies dans l'isolement total.

PAR MOURAD SABER

Dépuis que le baromètre a chuté, les hauteurs du mont Mcid et d'El Ghoura où il y a eu même durant ce week-end chutes de neige, la petite bonbonne de gaz se fait de plus en plus désirer par les habitants de la municipalité de Bougous dans la wilaya d'El Tarf. Il est vrai que cette région limitrophe à la Tunisie est réputée pour ses hivers rigoureux.

Dès les premières lueurs de la journée commence la harassante recherche de la



très tant désirée bonbonne dont le prix adéfraie la chronique pour atteindre les 400 dinars l'unité dans les zones rurales comme Ain Kébir, Rihane et Mjouda, des localités vivant depuis des décennies dans l'isolement total. Et c'est un véritable miracle que des bambins puissent pour-

suivre leurs études en parcourant chaque matin des kilomètres quand le transport scolaire venait à manquer. Le camion pourvoyeur, d'un privé ou de Naftal n'arrive pas à approvisionner les revendeurs dans ces zones enclavées où les chaussées ont perdu leur asphalte depuis longtemps.

Des pères de famille attendant sous un ciel menaçant la bonbonne nous ont fait part de ces désagréments qui pénalisent l'ensemble des ruraux de ces douars. Ils nous ont appris en outre que certains revendent les bouteilles aux spéculateurs pour que ces derniers les proposent à des prix exorbitants. « Nous sommes des proies entre les mains de ces gens sans foi ni loi » disent-ils. Quant aux gérants des stations services et dépôts, ils ont affirmé plusieurs fois que le problème est dû à la demande qui s'est accentué ces derniers jours et aux perturbations climatiques qui ont déprogrammé plusieurs approvisionnements. Toujours est-il que l'infortuné citoyen, livré à lui-même, continue à payer une facture qui ne cesse de s'alourdir en attendant le raccordement au gaz de ville, un rêve qui tarde à se réaliser pour les habitants de la région. Le problème de gaz butane se pose avec acuité au niveau de plusieurs localités de la wilaya. M. S.

BATNA, UNIVERSITÉ HADJ LAKHDAR

Premières journées nationales



PAR M. BENABDELHADI

L'auditorium de l'université Hadj Lakhdar de Batna a abrité les 14 et 15 décembre les premières journées nationales sur l'ouverture de l'université sur le monde de l'emploi avec pour thème «L'université et son environnement, défi et perspective». Cette rencontre a réuni des universitaires et chercheurs de Batna, Oran, Biskra, El Tarf et Alger ainsi que des experts et managers d'entreprises économiques publiques et privées. La première

journée a été consacrée aux intervenants qui étaient au nombre de 17. Les premiers intervenants ont axé leur communication sur l'impérative ouverture de l'université sur l'environnement socio-économique.

Par ailleurs, M. Labed Djamel-Eddine, directeur des études et de l'intelligence économique au ministère de l'Industrie, a axé son intervention sur l'intelligence économique en précisant que l'entreprise industrielle algérienne tant publique que privée doit s'adapter à l'évolution de son environnement économique en opérant

une mise à niveau du management, de s'appuyer sur l'intelligence économique, notamment la gestion de l'information stratégique, avec l'aide et le soutien de l'Etat à travers les différents programmes de mise à niveau. Le Dr. Kamel Ayachi, du laboratoire des études économiques pour l'industrie locale de l'université de Batna a souligné, lors de son intervention «la place qui échoit à l'université et à la recherche appliquée dans l'amélioration de la compétitivité et productivité de l'entreprise». De son côté, Bendaas Mohamed expert et ex-DG de la sonelgaz a mis l'accent sur l'expérience du partenariat université-Sonelgaz, dans notamment la formation continue des cadres de l'entreprise et la prise en charge de certaines questions de recherche appliquée.

Lors de la troisième session de l'après-midi une communication a été présentée par un élu de l'APW intitulée «Université Hadj Lakhdar et le développement de la wilaya de Batna, quel rôle?»

Une table ronde fut organisée entre les différents acteurs économiques présents qui ont signé une convention entre l'université Hadj Lakhdar de Batna, d'une part et la radio Aures, la Chambre du commerce de Batna et la direction de la pêche, d'autre part.

M. B.

EL HADJAR, VICTIME D'UNE ARNAQUE

Une famille se retrouve dans la rue

PAR AMAR AÏT BARA

C'est dramatique ce qui est arrivé à cette famille composée de 6 femmes qui ont été expulsées du logement OPGI qu'elles occupaient depuis des années. Elles se sont retrouvées dans la rue, à 22h00, de surcroît en plein hiver. Cette famille, composée de deux orphelins âgés de 12 et 14 ans, de la mère de 70 ans, de la grand mère âgée de 91 ans, d'une veuve et de la tante, a été victime d'une machination et d'une escroquerie. Pourtant, celle-ci avait acquis ce logement

dans un cadre légal pour un montant de 280 millions de centimes auprès de Y.E. Un acte notarié dûment établi par un notaire sous forme de désistement avec comme condition de s'acquitter de la dette des années de loyer au profit de l'OPGI d'El Hadjar. La victime, B.Y, s'est acquittée de cette dette pour pouvoir bénéficier de l'acte notarié conditionné par une reconnaissance de dette, afin d'épurer la situation. Or et après avoir versé la somme globale d'environ 350 millions de centimes, aucun acte de propriété n'a été délivré à cette famille, encore moins une attestation de

désistement fournie par l'OPGI. La victime pensait que la situation a été régularisée et annula ainsi la reconnaissance de dette. Le vendeur Y.E. esta en justice cette famille et a été débouté en première et deuxième instance, c'est-à-dire au niveau du tribunal puis de la cour, mais obtient gain de cause lors du procès en révision. Ainsi, en cette période hivernale, les 6 membres de cette famille se retrouvent dans la rue et ils n'ont que leurs yeux pour pleurer en implorant le bon Dieu de leur rendre justice.

A. A. B.

ANNABA

Le projet de l'usine de désalement sera incessamment lancé

Le projet de construction d'une usine de désalement d'eau de mer sera lancé prochainement. Il ne reste que la désignation du partenaire qui aura la charge de réaliser ce projet prévu dans la commune de Chatt (El-Tarf). Cette infrastructure hydraulique sera exclusivement destinée à l'alimentation en eau potable de la population de la wilaya de Annaba. Si les délais seront respectés, ce projet sera livré en même temps que le barrage de Bougous, dans la wilaya d'El-Tarf, qui est actuellement en cours de construction par une entreprise chinoise.

D'un volume de 120 m3, cet ouvrage hydraulique sera également destiné principalement à l'alimentation en eau potable de toute la région de Annaba. Avec la réalisation de ces deux importants projets, les localités de la wilaya de Annaba pourront s'alimenter en eau potable 7 jours sur 7 et h24.

Amar Aït Bara

TEBESSA

Récompenses pour les retraités de l'éducation

108 enseignants et employés retraités du secteur de l'éducation dans la wilaya de Tébessa ont été récompensés lundi lors d'une cérémonie organisée à la salle des conférences, en présence des autorités locales et cadres du secteur. 81 enseignants des trois paliers de l'enseignement, six inspecteurs, 19 anciens directeurs d'établissements scolaires en retraite et deux employés ont reçu, à l'occasion, des titres d'honneur et des prix en signe de reconnaissance de leurs efforts déployés durant leur mission dans le secteur éducatif.

M'SILA

Création d'une annexe de l'IRFM



Des contacts pour la création à M'sila d'une annexe à l'Institut régional de formation musicale (IRFM) de Batna sont actuellement en cours entre la direction de la culture de M'sila et l'IRFM. La création d'une telle structure est devenue nécessaire pour cette wilaya qui compte de nombreux jeunes aux talents musicaux certains et qui ont réussi à s'affirmer localement. L'ouverture de cette annexe vise également à jeter les bases d'un enseignement musical qui satisfait aux exigences du professionnalisme.

JIJEL

Semaine culturelle à Tizi-Ouzou

Une semaine culturelle de la wilaya de Jijel se tiendra du 19 au 24 décembre à Tizi-Ouzou. Cette manifestation sera marquée par la présence de plusieurs artistes et exposants qui feront connaître le riche patrimoine culturel de l'antique Igilgili et de plusieurs localités de cette wilaya.

Editorial

L'OPEP SE DISTINGUE

PAR SADEK BELHOCINE

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a décidé de réduire de 4,2 millions de barils/jour sa production lors de sa 151ème conférence extraordinaire tenue mercredi à Oran, a déclaré Chakib Khelil, ministre de l'Energie et des Mines et président de l'Opep. Le volume de la baisse de la production dépasse de loin «la coupe sévère», prédite, jeudi dernier par ce même responsable. Même le ministre saoudien du Pétrole, Ali al-Nouaïmi, chef de file de facto de l'Organisation n'a pas osé aller aussi loin dans ses prévisions.

Il a indiqué à son arrivée à Oran que l'Opep devrait annoncer une baisse majeure de la production de l'ordre de deux millions de barils par jour (mb/j). Les plus optimistes des chefs de délégations présents dans la capitale de l'Ouest du pays tablaient sur une baisse comprise entre 1,5 et 2 millions de barils/jour. Historique est la décision des pays membres de l'Opep et qui sera à la mesure de l'enjeu du moment. Les prix de l'or noir continuaient leur yo-yo malgré les propos fermes des responsables de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole à la veille de leur réunion d'Oran. C'est un signal très fort que vient d'émettre l'Opep en direction du marché.

La décision de l'Opep s'inscrira dans les annales et anticipe déjà sur un recul de la demande mondiale de pétrole en 2008 et en 2009. L'Opep ne sera pas contrainte d'opérer une nouvelle baisse de la production en début d'année pour s'adapter au déclin de la demande et des prix. Les prix du pétrole ont de nouveau terminé en repli mardi à New York, le marché continuant de s'interroger sur la capacité des pays exportateurs, qui devaient annoncer, hier, une réduction de leur production de brut, à enrayer l'effondrement des cours. L'interrogation n'a plus sa raison d'être.

Le marché, c'est sûr, va réagir rapidement à cette annonce qui fera date. Mais l'attention va se reporter sur l'économie et la demande, qui restent toujours des sujets d'inquiétude en raison de la récession dans les pays occidentaux. L'économie va rester la principale préoccupation du marché pour les six prochains mois. Historique est donc la décision de l'Opep, en ce sens qu'elle va au-devant des événements qui pourraient survenir au cours des six prochains mois et qui prend en compte tous les paramètres économiques comme la baisse de la demande et son corollaire la baisse des prix.

Historique, est aussi la détermination des pays membres de l'Opep à parvenir coûte que coûte à un juste prix de l'or noir. Les lourds sacrifices que consacrent ces pays sont à la mesure des défis de développement socio-économiques auxquels ils font face et qu'ils doivent relever.

S. B.



La décision de l'Opep s'inscrira dans les annales et anticipe déjà sur un recul de la demande mondiale de pétrole en 2008 et en 2009.



SOMALIE

Les gestionnaires des ports s'alarment des succès des pirates

Plus d'une centaine de navires ont été attaqués par des pirates somaliens depuis le début de l'année dans le Golfe d'Aden et l'océan Indien. Au moins quinze bateaux et plus de 300 marins sont toujours retenus par les pirates après leur capture dans le Golfe d'Aden.



D.R.

PAR EMMANUEL GOUJON

Les responsables des ports d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe s'alarment du développement spectaculaire de la piraterie au large de la Somalie qui va peser sur le coût des importations, notamment de produits alimentaires. *“Ce phénomène de la piraterie au large de la Somalie est extrêmement préoccupant pour notre secteur et risque d'avoir de graves implications”*, a estimé Jérôme Ntibarekerwa, secrétaire général de l'Association de gestion des ports d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe (PMAESA), en marge d'une réunion de la profession à Djibouti.

Plus d'une centaine de navires ont été attaqués par des pirates somaliens depuis le début de l'année dans le Golfe d'Aden et l'océan Indien. Au moins quinze bateaux et plus de 300 marins sont toujours retenus par les pirates après leur capture dans le Golfe d'Aden, une des routes maritimes les plus fréquentées au monde. *“Les coûts du transport maritime vont être affectés - soit par un détour si la route du golfe d'Aden est évitée, soit par les surcoûts d'assurance - et se répercuteront directement sur les consommateurs”*, s'alarme M. Ntibarekerwa, en soulignant que *“pour les pays d'Afrique, notamment enclavés, le coût du transport des produits importés représente déjà 70% du prix final aux consommateurs”*. Le patron du PMAESA souligne également le risque de *“voir certaines compagnies carrément désertir nos ports et donc provoquer des ralentissements d'acheminement des marchandises et créer une impossibilité de sortie pour nos exportations”*.

Une telle perspective inquiète particulièrement les autorités de Djibouti, petit Etat frontalier de la Somalie et dont l'économie dépend pour une bonne part de l'activité de son port. *“La piraterie est au cœur de nos préoccupations*. Cela se passe à nos portes et le risque est de plus en plus important, ce qui affecte la sensibilité du trafic international”, a commenté le ministre djiboutien des Transports, Hassan Bahdon.

Beaucoup de responsables du secteur portuaire soulignent le manque d'unité des pays côtiers face à la recrudescence de la piraterie. *“Nous devons aller vers une*



Cela se passe à nos portes et le risque est de plus en plus important, ce qui affecte la sensibilité du trafic international.



augmentation de la sérénité du transport maritime en Afrique”, estime prudemment Imed Zamit, chef de l'unité Transport maritime de l'Union africaine (UA). *“Nous allons évoquer ce phénomène lors du prochain sommet de l'UA en janvier pour tenter de trouver une position commune sur le problème et d'uniformiser les cadres législatifs”*, ajoute-t-il rappelant que *“l'essentiel des échanges de l'Afrique passe par la mer et les ports”*. La PMAESA tente également d'amener tous ses Etats membres à une position commune autorisant des opérations militaires à terre pour poursuivre les pirates. *“Le projet d'accord est prêt, reste à ce que les Etats membres l'acceptent. Nous devons aussi discuter de la collaboration entre la force (navale antipiraterie) de l'Union européenne et nos Etats membres, et de l'installation d'un centre d'opération commun contre la piraterie, probablement à Djibouti”*, précise M. Ntibarekerwa.

Selon lui, le manque de mobilisation jusqu'à présent tient au fait que *“tous les pays de la côte sud et est de l'Afrique ne sont pas touchés de la même manière, d'où un manque de cohésion”*. Cette passivité n'est pas viable, juge-t-il cependant, car *“la piraterie et ses conséquences, alliée à la crise économique et financière globale, vont avoir un effet particulièrement négatif pour notre secteur d'activité en Afrique”*.

E. G. (AFP)



Directeur de la publication Gérant :
Réda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédacteur en chef :
Said Boucetta
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Rédaction :
Tél. : 021.93.73.91
Fax : 021.93.65.88
Administration : 021.93.91.05
Publicité : Tél./Fax :
021.93.91.05
publicite@lemidi-dz.com
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine -Tél./Fax :
031.64.17.53

Impression :
Centre : SIA Diffusion :
Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000
D.A.
Web : www.lemidi-dz.com
Adresse :
12, rue de la Victoire 16106

Rostomia, Alger
La reproduction de tout
article est interdite sans
l'accord de la rédaction.
Les manuscrits,
photographies ou tout autre
document et illustration,
adressés ou remis à la
rédaction ne seront pas
rendus et ne feront l'objet
d'aucune réclamation.

«FRANTZ FANON, PORTRAIT» DE ALICE CHERKI

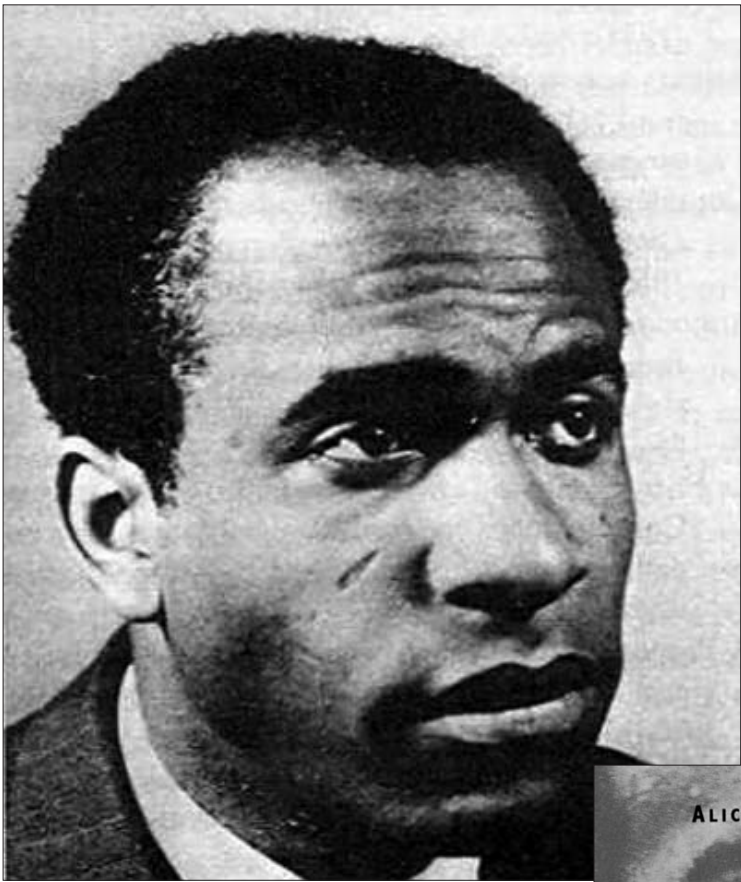
Un père fondateur de l'Algérie nouvelle

«Pourvu que tu aies le miel dans ton bol, son abeille viendra de Bagdad» écrivait le poète turc Nazim Hikmet, citant un vieux proverbe de son pays. Le miel sécrété par le Mouvement de libération nationale devait dégager des fragrances aussi puissantes qu'irrésistibles puisque son psychiatre vient d'encre plus loin que Bagdad. De Martinique!

PAR KARIMÈNE TOUBBIYA

«L'Algérie a été pour lui un catalyseur, un révélateur de ses réflexions. Ça devait sommeiller quelque part en lui, et il a trouvé les moyens d'extérioriser sa pensée : il a trouvé des gens qui pensent comme lui et qui partagent les mêmes idéaux et les mêmes intentions révolutionnaires.», déclarait son fils Olivier, interviewé par un confrère lors du colloque international consacré à Frantz Fanon en septembre 2004 à Alger. C'est précisément le parcours de météore de la pensée révolutionnaire de ce compagnon d'armes et ami intime de Abane Ramdane, Larbi Ben-M'Hidi, Omar Oussedik, Patrice Lumumba et Félix Moumié, entre autres, que la psychanalyste algérienne Alice Cherki retrace dans son Portrait publié en 2000 aux Editions du

Seuil. De sa naissance à Fort-de-France en 1925, à son décès en décembre 1961 dans un hôpital de Washington D-C, où le FLN l'envoie se soigner, suivi de son inhumation selon ses vœux en terre algérienne à El-Kerma dans la wilaya d'El-Tarf, Alice Cherki tente de rapporter pas à pas cette courte vie portée par la dynamique d'une pensée bouillonnante, étonnamment prophétique. Très attachée à la personne et à l'enseignement de celui qui a été son professeur à l'hôpital de Blida Joinville dès 1955, Alice Cherki, Algérienne de souche minoritaire juive, fait partie de ceux qui se sont saisi à bras le corps de l'élan émancipateur de la patrie et l'ont mené à terme. La psychanalyste qui mène une réflexion continue sur les rapports entre la psychanalyse et le politique et qui a à son actif de nombreuses publications, dont la plus récente est *"La frontière invisible, violences de l'immigration"* publiée en 2006 explore les différents moments de la vie de Frantz Fanon, mais surtout tente de restituer le mouvement, l'élan d'une pensée qui, dès sa prise de conscience de l'exclusion des Noirs et hommes de couleur dans les Antilles de son adolescence, n'a été arrêtée que par la mort. *«La mort a interrompu une vie d'homme, qui, à 36 ans, est de nos jours à son commencement, et le développement d'une pensée marquée par sa relation avec le monde environnant, sa sensibilité à l'évènement et l'intériorisation de cette expérience. Elle s'appuie sur une interrogation toujours mue par un rapport incarné à l'oppression et à la violence subie, même celle qui ne s'avoue pas comme telle. L'expérience vécue, intériorisée et réfléchie, de l'oppression raciale, culturelle et poli-*

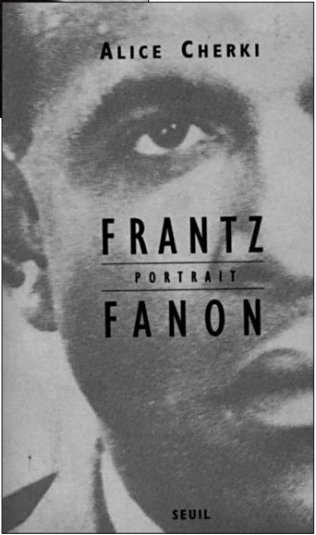


tique — à partir de l'enveloppe corporelle jusqu'au corps politique — infiniment aliénante, la découverte de la violence de cette oppression, le constat des effets de dépersonnalisation qu'elle entraîne aussi bien sur un individu que sur tout un peuple, la quête des solutions pour sortir de cette aliénation et créer des repères, tout est au cœur de la pensée et de l'action de Fanon, dans sa vie, dans ses actes, dans ses écrits, au-delà de toutes circonstances politiques.» écrit la biographe, disciple, compagne de lutte et amie du regretté dirigeant. De «Fanon avant Blida» à «Fanon aujourd'hui» en passant par «Fanon et l'Afrique», l'auteur écrit des pages

palpitantes qui non seulement replongent le lecteur dans les grands rêves du tiers-monde et de l'Afrique des années soixante mais également en soulignent l'actualité. Car malgré son apport en tant que dirigeant de la Révolution et père fondateur d'une Algérie encore à venir, Fanon, comme d'autres, a été occulté et volontairement oublié par un processus qu'il décortique admirablement dans son livre testament *«Les damnés*

de la terre». Un ouvrage qu'il écrit tour à tour brûlant de fièvre ou grelottant de froid, rongé par la leucémie et par la conscience de l'urgence de donner aux révolutionnaires un manifeste devant guider leur réflexion. C'est ainsi qu'au lieu de l'ouvrage, concernant les luttes et destinées de l'Afrique et devant s'intituler *«Alger-Le Cap»* qu'il a promis à son éditeur François Maspéro, Fanon change son propos. Lu avec passion par Che Guevara, il devient l'idole des mouvements contestataires noirs américains, des mouvements de libération en Afrique. Du Japon à l'Iran, à travers le monde entier, son verbe original, son écriture vivante qui échappe au conformisme des classifications sclérosées devient une source d'inspiration incontournable.

Réclamé par les Antillais qui souhaitent le réinhumer dans sa terre natale, défini comme psychiatre français par les dictionnaires du pays qui l'a expulsé, Frantz Fanon, le plus Africain des Algériens et le plus internationaliste des Africains, repose comme il l'a désiré, parmi d'autres héros de la guerre de Libération, dans un coin de terre algérienne humble et oubliée. Sa voix qui décrit, analyse, décortique et dénonce s'élève pourtant, tout comme celle d'Abane Ramdane, aujourd'hui plus que jamais, immédiatement audible pour les nouvelles générations. **K.T.**



BONNES FEUILLES

Une lettre du jeune soldat Frantz Fanon, adressée à ce moment-là à ses parents, indique son état d'esprit. Il va peut-être mourir, mais ce ne sera pas pour une juste et noble cause: «Un an que j'ai laissé Fort-de-France, écrit-il. Pourquoi? Pour défendre un idéal obsolète [...]. Je doute de tout, même de moi. Si je ne retournais pas, si vous appreniez un jour ma mort face à l'ennemi, consolez-vous, mais ne dites jamais: il est mort pour la belle cause [...]; car cette fausse idéologie, bouclier des laïcs et des politiciens imbéciles, ne doit plus nous illuminer. Je me suis trompé! Rien ici, rien qui justifie cette subite décision de me faire le défenseur des intérêts du fermier quand lui-même s'en fout. [...] Je pars demain volontaire pour une mission périlleuse, je sais que j'y resterai.» Cette lettre du jeune Fanon, longtemps inédite, indique déjà les traits persistants de sa courte vie. Outre le sentiment tragique de la vie et de la mort qui l'habitera à tous les moments de son existence, s'y inscrit déjà ce mouvement constant entre être déçu par les hommes et ne cesser de croire en eux, les aimer même, entre se méfier des politiciens et s'engager malgré tout, entre dire «non», dans ce qu'on appellerait aujourd'hui appel à la désobéissance, et rechercher un «oui» qui ferait lien.

Fin avril 1945, le trio est renvoyé à Toulon. Dans cette ville, ils assistent, relativement isolés, à la célébration du 8 mai. Les soldats américains sont encensés par les jeunes Toulonnaises mais peu d'entre elles acceptent de danser avec un Antillais, fût-il héros de guerre. Les trois amis ont reçu grades et médailles mais sont délaissés par l'armée et la population civile. La guerre est finie. Manville parle encore douloureusement de cet abandon que Fanon n'évoquait jamais explicitement. Il était pourtant marqué par cette expérience: avoir fait la guerre

pour l'égalité des races et la fraternité humaine et se retrouver solitaire et ignoré, parfois même méprisé. Pour le haut commandement, une seule solution : rapatrier vers les tropiques ces volontaires désormais inutiles. Eux-mêmes veulent rentrer. Ils se rendent à Rouen, point de départ des bateaux pour les Antilles, le port du Havre étant hors d'usage. Au cours de cette escale dans un château désaffecté, le château du Chapitre, une rencontre ensoleillée a lieu avec une famille importante de la ville qui désire recevoir et remercier ces jeunes gens venus de si loin pour défendre une cause qui aurait pu ne pas les concerner. Ces derniers, fatigués et, semble-t-il, amers, se sentent un peu en repos dans ce foyer où Fanon, tranquillement, passe la soirée à caresser affectueusement la tête blonde d'un petit garçon de la famille.

Or, ils ont été triés sur le volet pour cette rencontre. Fils de famille, susceptibles de bonnes manières, futurs étudiants. Les autres soldats antillais n'ont pas été jugés dignes par le capitaine d'aller dîner dans une grande demeure rouennaise. Cela n'échappe pas au maître de maison, M. Lemonnier, qui demande s'il n'y avait pas parmi les volontaires des marins pêcheurs, des ouvriers de la canne à sucre ou des chômeurs.

Le retour sur le San-Mateo, un cargo de marchandises transformé à la hâte pour le transport des troupes coloniales, fut long et pénible. Ils naviguèrent pendant plus de vingt-cinq jours, entassés dans des «shelters» insalubres et nourris essentiellement de biscuits provenant des restes de l'armée française de quarante. À peine

débarqués, affamés et privés depuis longtemps de nourriture antillaise, tous se précipitent vers leur plat favori. «Dachin», demande impérieusement Frantz Fanon. Longtemps, ses amis antillais le surnommeront ainsi. L'arrivée se déroule dans l'indifférence totale des autorités civiles et militaires. Manville garde une blessure vive de cet épilogue. Fanon, même si ses premiers écrits en portent la trace, n'y reviendra jamais directement. Tout comme il gardait le silence sur ses exploits de guerre. A toute question un peu directe sur ses blessures, il ne répondait pas, ou disait quand il était d'humeur à plaisanter que c'était ce qu'il avait en commun avec le général Salan.

Comme il l'avait écrit à ses parents, Fanon n'aimait pas avoir fait cette guerre, alors qu'il était et fut toute sa vie antinazi et conserva une culture de Résistance. «Je me suis trompé», écrit-il. Dominait le sentiment d'un profond malentendu. Il avait abandonné ses études et s'était battu contre l'intolérable d'une doctrine prônant l'élimination d'hommes au nom de la supériorité raciale. Et, tout au cours de ce combat, il s'était retrouvé confronté à la discrimination ethnique, à des nationalismes au petit pied. Il n'en parlait pas directement, mais cette expérience infiltrera ses écrits ultérieurs, notamment *Peau noire, masques blancs* et *«Africains Antillais»*. Elle lui donnera aussi une certaine maturité physique. Il n'avait à son arrivée en Algérie que trois ou quatre ans de plus que certains de ses internes. Mais tous le percevaient comme beaucoup plus âgé qu'eux. Jacques Azoulay, qui fut son premier interne à l'hôpital psychiatrique de Blida en Algérie, en témoigne encore.

PEUGEOT ALGÉRIE ANNONCE
UNE REMISE DE 100.000
DINARS SUR LA 206 SEDAN

Page 12

LE PICK-UP NISSAN
FAIT DES JALOUX

MEILLEURES VENTES
SUR LE SEGMENT LCV
DANS LA RÉGION
GOLFE ARABIQUE

Page 12

8.000 VISITEURS ATTENDUS AU 9^e SUD 4X

17 CONCESSIONNAIRES AU RENDEZ-VOUS

La 9^e édition du salon automobile «Sud 4x4» se déroule cette année dans la ville de Ghardaïa, du 21 au 26 décembre 2008.



Organisé par le Centre d'Expositions, de Séminaires et d'Affaires du M'zab (CESAM) de Ghardaïa, et coordonné par le concepteur du salon, M. Mustapha Chaouche, le SUD 4X4 verra la participation de 17 concessionnaires spécialisés dans l'importation des véhicules utilitaires, industriels, touristiques et motocycles.

Selon le coordinateur général et concepteur de l'événement M. Mustapha Chaouche, une superficie de plus de 7000 m² dont 3000 m² couverte a été dédiée à l'exposition qui devrait accueillir quelques 8000 visiteurs en provenance de plusieurs wilayas du sud du pays.

Les visiteurs auront l'occasion de voir et d'acquérir, si c'est possible, des véhicules de constructeurs chinois, japonais et européens. C'est-à-dire que les acheteurs potentiels auront l'embarras du choix avec l'exposition des SUV, des Pickups 4X2 et 4X4, des fourgons, des bus et minibus, des engins TP, des quads, des motos, des scooters, des véhicules touristiques et des camions. Entre Mazda, Ford, Renault, Kia, Foton, Daewoo, Steyer, et autres construc-



teurs chinois, les visiteurs locaux ne trouveront pas l'utilité de se déplacer jusqu'aux villes du nord du pays pour assister à un tel événement. Devenu une manifestation plus que régionale, ce salon a pris de la notoriété

et de la grandeur et devient ainsi l'une des plus importantes manifestations économiques du Sud du pays.

Pour de nombreux concessionnaires le salon est un événement incontournable.

Plusieurs de ces concessionnaires seront de la partie et participeront à leur manière à la reconstruction de la vallée du M'Zab en proposant aux habitants de la région des engins, des camions, des véhicules utilitaires et touristiques à des prix étudiés pour leur permettre de remplacer ceux qui ont été emportés par les crues lors des dernières inondations ou mis hors usage. Le concessionnaire GM Trade par exemple proposera durant toute la durée du salon à la clientèle du sud des rabais et des crédits sans intérêt ainsi qu'une assurance tout risque d'une année.

Il est à rappeler que le Sud 4X4, Salon du Tout-terrain et du Véhicule Utilitaire a été créé, à la demande des autorités de la Wilaya de Ouargla, par la société ASTEIN qui avait en effet organisé en octobre 1998 à Ouargla, avec un succès retentissant son événement phare le «SIFTECH» en version «SIFTECH-SUD», et les sollicitations par les plus hautes autorités locales (Wilaya, Défense, Sonatrach ...) ont été nombreuses pour le lancement d'un salon automobile.



Bilal B. Madi Libre

DACIA

Sandero élue «Voiture de l'année 2009» en Roumanie



«Chez nous, c'est nous» semble dire la nouvelle coqueluche du constructeur roumain Dacia. Sandero se voit décerner le prix de la «Voiture de l'année 2009» par la presse automobile locale.

Organisé par l'Association de Presse Automobile de Roumanie, ce trophée a été décerné par un jury composé de journalistes spécialisés dans l'automobile qui avait à répartir 10 modèles : Citroën C5, Ford Kuga, Skoda Superb, Opel Insignia, Hyundai i10, Volkswagen Golf 6, Renault Koleos, Honda Accord, Mazda 6 et Dacia Sandero.

Le modèle gagnant a été choisi en fonction des votes accordés par les 20 journalistes membres de l'APAR, avec un total de 203 points. Le prix été remis à François Fourmont, directeur général de Dacia, par Dan Vardie, président d'honneur d'APAR qui a déclaré que ce prix vient dans un moment extrêmement compliqué pour l'industrie auto de Roumanie.

La remise du titre «La Voiture de l'année 2009 en Roumanie» à Dacia Sandero est une preuve que la presse automobile roumaine comprend les difficultés de l'industrie, en offrant un support important pour le développement du marché automobile national, a ajouter Dan Vardie.

RENAULT

Laguna Coupé élue «Voiture Haut de Gamme 2008»

Renault Laguna Coupé remporte le concours Marque Haut de Gamme organisé par le magazine polonais Gentleman. Ce premier prix dans la catégorie « Voitures de sport haut de gamme » a été obtenu devant Alfa Romeo Competizione 8C, Volkswagen Passat CC, Lexus ISF et Nissan Skyline.

Avec ses lignes épurées, son châssis 4Control à 4 roues directrices et ses moteurs V6, le modèle marque le retour officiel de Renault dans le segment de coupés haut de gamme.



LE PICK-UP NISSAN FAIT DES JALOUX

Meilleures ventes sur le segment LCV dans la région Golfe arabe

Alors que la plupart des constructeurs automobiles souffrent des conséquences de la crise économique mondiale, Nissan continue de faire de bonnes affaires en enregistrant des ventes plus qu'acceptables comparativement aux constructeurs japonais, européens et américains. La fiabilité et la notoriété de ces produits font aujourd'hui la différence et donne la satisfaction à la clientèle, particulièrement celle des pays du Golfe arabe.

En effet, Nissan Moyen-Orient a créé de la jalousie autour d'elle en dévoilant ses derniers chiffres de vente de la segmentation utilitaire, particulièrement le Pick-up. En effet, selon les chiffres présentés, le Pick-up est le véhicule commercial léger (LCV) le plus vendu de la région GCC.

Le Pick-up Nissan ne s'est pas fait prier pour réaliser des performances et quelles performances sur les marchés Saoudien, Émirati et Qatari dans lesquels est le modèle le mieux vendu sur une période allant du mois d'Avril au mois d'Octobre 2008, soit 7 mois. Le résultat des ventes démontre que pas moins de 48% du total des ventes dans la région GCC

MARCHÉ AUTOMOBILE

Peugeot Algérie annonce une remise de 100.000 dinars sur la 206 Sedan

La filiale algérienne de Peugeot se met de la partie des promotions de fin d'année. La petite citadine 107 et la 206 Sedan s'offrent avec des remises exceptionnelles. Peugeot Algérie annonce une remise de fin d'année de 50.000 dinars sur la citadine 107 qui a intégré le marché algérien, il y a quelques mois.



conditionné à commande manuelle, de la radio CD (MP3), des lèves vitre électriques, du verrouillage centralisé, de la banquette arrière rabattable 50/50 avec Isofix et du compte tours.

Avec la remise de 50 000 dinars que propose Peugeot Algérie à ses clients, la Peugeot 107 est désormais accessible à 719 000 dinars pour le modèle Urban et 819 000 dinars pour la 107 Trendy.

Pour sa part, la version Sedan de la 206 est désormais proposée avec 100 000 dinars de remise sur ses prix. Déjà commercialisée à près de 2000 unités depuis le début de l'année, la



206 Sedan ne pouvait espérer un meilleur coup de pub pour booster encore plus ses ventes.

Disponible chez Peugeot Algérie avec quatre niveaux d'équipements, la 206 Sedan peut se targuer en cette fin d'année de s'offrir à des tarifs vraiment concurrentiels. Avec une remise de 100 000 dinars, la version XR (1.4 essence, 75 ch) est désormais accessible 839 000 dinars alors que la version XT (1.4 essence, 110 ch) ne coûte plus que 1 099 000 dinars. Il est à rappeler que Peugeot Algérie propose en option l'installation d'un kit GPL sur les versions équipées du moteur 1.4 essence au tarif de 76 000 dinars.



vont à l'Arabie Saoudite ; tandis que les Émirats Arabes Unis et le Qatar comptabilisent chacun 18% des ventes globales pour la région.

«Les Pick-up Nissan sont faits de manière à accentuer robustesse et fiabilité, de sorte à ce qu'ils puissent supporter les conditions les plus difficiles. Mais ils sont également conçus pour apporter confort et sécurité aux utilisateurs. Nos ventes montrent bien que nous fabriquons un produit très attractif, qui semble avoir un attrait culturel, ce qui fidélise les utilisateurs du véhicule à travers toute la région GCC», a relevé Ibrahim Abou Samra, en charge du département commercial des

véhicules commerciaux légers au Moyen-Orient.

Le Pick-up Nissan en versions Simple ou Double Cabine se décline en plusieurs versions, en 2.4 litres essence, ou la nouvelle motorisation 2.5 litres diesel alliée à un boîtier de 5 vitesses, à transmission manuelle. «L'héritage de Nissan dans la région couvre une période de 50 ans durant lesquelles la marque fournissait des véhicules à très longue durée de vie. Les divers secteurs d'activité ayant fait du Pick-



up leur véhicule de choix comprennent le secteur des Bâtiments et Travaux Publics, le secteur pétrolier, le secteur alimentaire (boissons et aliments), le secteur des transports, de même que les fermiers et les industries agricoles», expliquera l'interlocuteur.

Quelles que soient les exigences, le Pick-up Nissan est équipé d'une technologie de pointe permettant d'opérer silencieusement, d'une grande puissance de traction ainsi qu'une efficacité de carburant hors pair.

POUR UNE VALEUR DE 1.175 MILLIARD D'EUROS

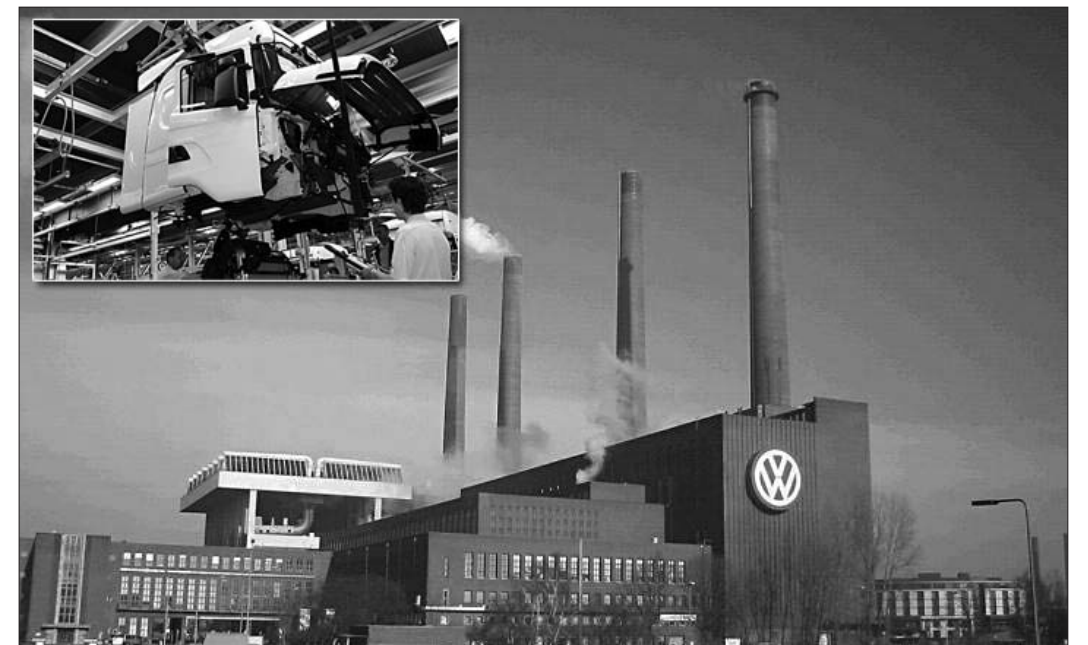
Volkswagen vend sa filiale brésilienne de camions et de bus

Dés Janvier 2009, la filiale de camions et de bus de Volkswagen au Brésil passera sous la coupe de Man, l'un des principaux producteurs européens de poids lourds et de moteurs mécaniques. Le communiqué de Man ajoute que cette transaction a coûté la bagatelle de 1.175 milliards d'euros.

Leader au Brésil, la filiale de Volkswagen a vu le jour en 1996. En 2007, ce sont 47 000 bus et camions qui sont sortis de ses chaînes de montage et qui trouvaient acquéreur dans le marché sud-américain.

Hakan Samuelsson, patron de MAN a déclaré : «le rachat de VW Truck & Bus au Brésil marque une nouvelle étape importante de notre croissance au niveau international dans les camions et les bus».

Pour sa part, Volkswagen rappelle qu'il détient déjà 29,9% de MAN ce qui confirme petit à petit la volonté de Volkswagen de mettre en œuvre un grand pôle de poids lourds européen.



PROMOTION

Renault Algérie casse les prix et propose une immatriculation 2009

La filiale Algérie de la marque au losange apporte son lot de promotion en cette fin d'année. En plus de rabais considérables sur la gamme Renault et Dacia, Renault Algérie offre l'opportunité d'acheter un véhicule en 2008 et l'immatriculer en 2009.



Dès le 15 Décembre, Renault Algérie met sur le marché automobile local une série de promotion sur les gammes Renault et Dacia, à l'image de la Mégane 4 et 5 portes qui est proposée avec une remise de 90.000 dinars. Mais le plus intéressant reste à venir, dans la mesure où les véhicules achetés dans le cadre des remises de fin d'année peuvent être immatriculés en 2009 ce qui représente plusieurs avantages pour la clientèle algérienne.

«D'un côté, le client bénéficie à la fois des actions promotionnelles fortes qui sont en cours mais aussi d'une garantie de



prix. A ce double privilège, vient s'ajouter l'avantage du millésime 2009» signe le communiqué de Renault Algérie. Dans le

détail des promotions, la gamme Dacia est mise en avant par une remise exceptionnelle de 70.000 dinars sur la berline

Sandero au moment où Logan berline culmine avec une remise de 90 000 dinars et d'une année d'assurance tous risques offerte. Du côté du losange, Clio Campus et Clio bénéficient aussi de l'assurance tous risques en plus d'une remise allant jusqu'à 90.000 DA au même titre que Mégane 4 et 5 portes. Sur ces dernières, la remise est valable sur les versions Diesel pour toute commande faite avant le 31 Décembre 2008.

Dans le segment des véhicules utilitaires, le Master bénéficie de la plus importante remise qui s'élève à 100.000 DA sur stock disponible.

BMW À LA CONQUÊTE DU MARCHÉ ALGÉRIEN

580 voitures vendues en 2008

Quelque 580 voitures de la prestigieuse marque automobile BMW auront été vendues en Algérie durant cette année 2008, contre 400 véhicules vendus l'année passée.

PAR AMEL BENHOCINE

Ce qui fait de notre pays le territoire le plus prometteur en Afrique pour BMW. Avec son nouvel importateur qu'est Bavaria Motors Algérie, ce dernier compte donc accélérer le développement de la marque et faire profiter du coup les clients algériens de l'ensemble de ses produits et services.

C'est ce qu'a déclaré, hier à Oran, Christophe de Coatpont, directeur commercial de BMW, lors d'une conférence de presse animée au Palais des expositions d'Oran. En effet, le marché automobile en Algérie s'avère, pour BMW, particulièrement dynamique, puisque la marque a enregistré une nouvelle augmentation de ses ventes de 0,3%. Il est à signaler à ce titre que sur la région Afrique et Caraïbes, BMW a établi un record inédit de ventes et révèle quelque 7.576 voitures BMW et Mini écoulées dans la région qui regroupe l'ensemble du continent africain à l'exception de



l'Afrique du Sud. Ce qui représente une hausse de 23% par rapport à 2005. C'est encouragé par les résultats réalisés en Algérie durant l'exercice 2006 que BMW franchit cette nouvelle étape de

redéploiement et affiche en conséquence une offensive produits tous azimuts. Par ailleurs, dans sa quête ambitieuse de se tailler une confortable place sur le marché national, la marque allemande

compte actuellement 5 sites, éparpillés sur le territoire national, notamment à Alger (Hussein-Dey), Bejaia, et Oran. Selon M. Christophe de Coatpont, un nouveau site du groupe BMW sera

inauguré à Alger le 21 janvier 2009. «On s'est fixé un objectif, celui d'atteindre 12 points de vente BMW d'ici à 2012» a ajouté le responsable allemand. Par ailleurs, le représentant de BMW n'a pas caché sa volonté d'occuper la première place dans le segment du véhicule de luxe et sport. D'ores et déjà, l'actuel show room de BMW dispose d'une gamme complète de véhicules à des niveaux de prix accessibles. Ils vont de la série 1 au tout-terrain, en passant par la série 3 offrant qualité, robustesse, raffinement et plaisir de conduire.

A ce titre, la nouvelle Mini tant attendu dans notre pays vole la vedette dans cette exposition, introduite par le groupe Bavaria Motors Algérie. Il faut dire que le marché automobile algérien attire de plus en plus les investisseurs et capitaux, ce qui fait que les marques premium lorgnent du côté de chez nous.

A. B.



Accusé levez-vous !

Par A. Ferrag



IL ÉGORGE SA FEMME ET SA FILLE

Youcef, 32 ans, demeurant à El-Madania, était un jeune homme tranquille, estimé par son entourage, qui menait une vie simple et paisible avec sa femme Hind âgée de 25 ans.

Sa vie s'écoule sans problèmes, jusqu'au jour où son ami lui apprend que sa femme le trompait avec un autre. Youcef devient un autre homme et la vie tranquille que menait le couple prend une autre tournure. Une dispute anodine éclate entre les deux époux, et se sentant blessé dans sa dignité d'homme, Youcef décide de s'expliquer une fois pour toutes avec Hind.

Il aborde sa femme et la presse de questions relatives à ses mœurs, à sa fidélité, la sommant de divulguer le nom de son amant. Plus grave encore, Youcef était sûr que sa fille Rania n'était pas sa fille biologique.

Sa femme n'en croyait pas ses oreilles, elle nie tout en bloc. Devant l'insistance et l'attitude de Youcef, elle prend peur. Ce

dernier lui demande de jurer sur le Coran qu'elle lui était fidèle.

Hind prend la décision de quitter la maison et se dirige vers la porte. Ce geste est considéré par Youcef comme un aveu confirmant ses doutes. Il lui ordonne de rester sur place et de lui fournir des réponses précises.

Mais Hind avait pris sa décision ce qui exaspère son époux qui brandit alors son poignard, et sans hésiter, il lui assène un premier coup au niveau du rein droit. Blessée, Hind trouvera la force d'atteindre la porte, mais elle est vite rattrapée par son mari qui lui assène un second coup de couteau au niveau du rein gauche, suivi de deux autres qui lui entaillent l'avant-bras droit. Fou furieux, Youssef ne s'arrête pas là. Pris d'une folie meurtrière, il poignarde encore sa femme.

Le sang gicle de partout. La chambre ressemble à un abattoir. Hind est toute ensanglantée et ses râles s'affaiblissent peu à peu. Chancelante, elle trouve encore la force de rester debout.

Dans un dernier sursaut de sauvagerie, Youcef la tire vers lui par les cheveux et l'égorge debout, avec une telle force qu'il a failli la décapiter. La gorge et la trachée artère sont sectionnées, seuls quelques ligaments retiennent encore la tête au tronc. Elle tombe raide sur le sol.

Rania, âgée de 4 ans, terrorisée pleure de toutes ses forces ; son père l'égorge à son tour.

Le meurtrier sort de la chambre en prenant soin de refermer la porte derrière lui, essuie son couteau et change son pantalon maculé de sang.

Quelques instants plus tard, la mère de Youcef revient au domicile familial et découvre l'horreur.

Alertés, les policiers arrêtent Youcef.

Lors de son procès qui a eu lieu le 10 décembre 2008 au tribunal criminel d'Alger, et pour la énième fois, l'accusé sera jugé en session criminelle pour le double meurtre commis sur la personne de sa femme et de sa fille. Le président du tribunal reprend les procès-verbaux dressés

par le juge d'instruction et dans lesquels l'accusé reconnaît les faits retenus contre lui et raconte le crime dans ses moindres détails : *«Je n'étais plus maître de mes gestes et ma tête me faisait terriblement mal. Je lui faisais confiance et elle m'a trahi.»*

Le représentant du ministère public prend la parole, tente de relever les contradictions dans les déclarations de l'accusé, en insistant sur le rapport de l'expertise médicale que ne fait mention, à aucun moment, d'une quelconque maladie mentale ou autre : *«L'accusé a agi intentionnellement et volontairement, je demande que la plus lourde des peines lui soit infligée.»*

Et requiert dans son réquisitoire la peine de prison à vie à l'encontre de l'accusé. L'avocat de l'accusé demande d'alléger cette peine et de comprendre l'état psychologique dans lequel se trouvait son mandant. Après les délibérations, Youcef, accusé de meurtre avec préméditation, a été condamné à 25 ans de réclusion criminelle. **A. F.**

TRAQUENARD FATAL

L'affaire est jugée le 13 décembre 2008, au tribunal d'Alger. Les faits pour lesquels avait comparu Lotfi, 33 ans, remontent au 22 juin 2007. Ce dernier avait rendu visite à Rabah, son jeune cousin de 22 ans, pour l'inviter. Il lui tend un traquenard duquel il n'en sortirait pas vivant. Il le conduit, en effet, vers un endroit isolé à Bouzaréah. Lotfi, l'esprit englué dans les remugles de la drogue, tente alors d'abuser sexuellement de Rabah qui résiste aux avances de son agresseur. Il reviendra à la charge, mais Rabah, au prix de mille et un efforts se dégage de son emprise. La résistance du jeune homme mettra en rogne Lotfi qui finira par devenir très violent. Il assénera plusieurs coups de couteau à son cousin

Rabah. Les habitants de Bouzaréah, découvrent Rabah baignant dans son sang. L'enquête menée par les agents de police aboutira vers l'assassin Lotfi. L'avis de recherche est lancé pour retrouver l'assassin. Deux mois plus tard, il est arrêté. Il finit par avouer son crime : «J'étais sous l'effet de la drogue et je ne savais pas ce que je faisais, je ne voulais pas le tuer, je vous jure que c'est la vérité», dit-il aux policiers. Présenté au magistrat instructeur, il nia toute les charges qui pesaient sur lui. «Ce n'est pas moi, je n'ai rien fait», soutient-il en répondant aux questions du juge d'instruction. Ses aveux à la police ont convaincu le magistrat de sa culpabilité. Au cours du procès qui a eu lieu le 13 décembre 2008, au tribunal

d'Alger, Lotfi faisait de grands efforts pour se donner un air innocent. Durant la lecture de l'arrêt, il resta calme. Il voulait paraître comme un parfait innocent, victime d'une machination. Aux questions du président du tribunal, il répondit calmement en agrémentant ses réponses de formules de politesse et en articulant comme il se doit les mots. Le représentant du ministère public prend la parole pour entamer son réquisitoire. Il lui rappela ses antécédents judiciaires, lui précisant que tous les éléments d'un meurtre avec préméditation étaient présents dans l'affaire traitée par le tribunal. «Tu es allé récupérer ton cousin Rabah de chez lui, pour le conduire dans un endroit isolé, tu as abusé de lui, avant de lui asséner plusieurs coups

de couteau». L'accusé a commis un crime horrible sur la personne de son cousin, il doit être lourdement condamné, martela le procureur de la République, avant de requérir une peine de réclusion à perpétuité à son encontre. L'accusé, poussé dans ses derniers retranchements, tenta de se faire tout petit dans le box des accusés pour échapper aux regards perçants des présents l'assistance. Son avocat, qui voulait bâtir sa stratégie de défense sur le doute qui pouvait être au bénéfice de son client, plaide coupable, tout en demandant le bénéfice des circonstances atténuantes. A l'issue de deux heures de délibérations, le verdict est rendu : Lotfi est condamné à 20 ans de réclusion criminelle. **A. F.**

CARNAGE À AIN-NAÂDJA

Ain Naâdja, la banlieue-Est d'Alger, est secouée le 21 novembre 2007 par un des plus horribles crimes. C'est carrément le massacre de deux enfants ainsi que leur mère. Leurs assassins ont été jugés le 10 décembre dernier par le tribunal d'Alger. Mohamed, un repris de justice de 34 ans, fait part à son ami Karim, 30 ans, de son intention de cambrioler la maison. Les malfaiteurs frappent à la porte, Nadia ouvre la porte. Mohamed lui demande où se trouve l'argent, tandis que Karim lui porte trois coups de poing au cou, Nadia refuse de parler, Mohamed lui assène alors deux coups

de couteau et Karim cinq autres. Mohamed égorge la petite âgée de 9 ans, et son frère âgé de 7 ans subit le même sort. Après le massacre, les trois individus se mettent à fouiller l'appartement. Dans la chambre à coucher, ils trouvent les bijoux et 60.000 DA. Les criminels décident de s'en aller. Le père rentre à la maison et découvre le spectacle macabre. Il alerte alors la police qui arrive sur les lieux. Comme un crime n'est jamais parfait, les malfaiteurs sont arrêtés. Ils reconnaissent les faits qui leur sont reprochés et sont inculpés d'association de malfaiteurs, d'homicide volontaire

avec préméditation et guet-apens, tentative d'assassinat et vol avec violence. Lors de leur présentation devant le juge d'instruction d'Alger, les deux accusés plaident coupables et sont écroués sous le chef d'inculpation d'homicide volontaire avec préméditation. La salle d'audience du tribunal d'Alger était pleine à craquer. Les deux malfaiteurs sont accusés d'association de malfaiteurs, d'homicide volontaire avec préméditation, de vol qualifié et de menaces à l'arme blanche. Les faits sont clairs aux yeux de la Cour. Le représentant du ministère public, dans son réquisitoire, a refait

lecture de l'arrêt de renvoi judiciaire avant de rappeler les faits qu'ils a jugés très graves. Il demande à la Cour de ne pas prendre en considération les circonstances atténuantes, ils sont tous les deux coupables des faits qui leur sont reprochés, et requiert la peine capitale contre les deux accusés. L'avocat de la défense demande de larges circonstances atténuantes pour ses clients. Après de longues délibérations, la Cour revient afin de rendre son verdict, les accusés sont condamnés à 20 ans de réclusion criminelle. **A. F.**

CINQ ANS POUR VIOL

Sonia est une adolescente de 17 ans qui éprouve un grand plaisir à être admirée par les hommes. Pour ses parents, elle constitue un vrai problème car ses exigences en effets vestimentaires sont difficiles à satisfaire. Elle veut toujours ce qu'il y a de plus beau et de plus cher. Un jour, son copain Karim, âgé de 29 ans, l'invite à passer la journée avec lui dans un hôtel. C'est sans difficulté qu'elle accepte. Emportés par leur désir, ils sont allés trop loin dans leurs ébats.

A la vue du sang, Sonia panique. Elle se rend, enfin, compte du pétrin dans lequel elle s'est fourrée. Quelques jours après cet incident, et comme son copain ne donne aucun signe de vie, elle prend son courage à deux mains et dépose une plainte contre lui. Le jour suivant, Sonia passe un examen médical qui confirme qu'elle a bel et bien été violée. Devant cet état de faits, les policiers convoquent le père de Sonia pour le mettre au courant. Arrêté, Karim nie d'abord les faits qui

lui sont reprochés... Pressé de questions, il avoue finalement son acte. Le jour du procès, appelé à la barre, Karim maintiendra les mêmes déclarations. Le représentant du ministère public axe sa plaidoirie sur le refus du mariage de l'accusé avec la victime, et fait ressortir dans son réquisitoire la gravité des faits pour lesquels était poursuivi l'accusé avant de demander la peine de 10 ans de prison ferme à son encontre. L'avocat de la défense, quant à lui, axera sa plaidoirie sur la

version d'une histoire d'amour qui aurait mal tourné et demande d'alléger cette peine. Après les délibérations, le président s'appuie sur son enquête sociale qui classe l'accusé non buveur, travailleur, et sans antécédent judiciaire, mais les indices sont là et confirment le délit qui lui est reproché. Ainsi, le verdict final prononcé contre Karim est de 5 ans de prison ferme, assorti d'une somme de cent mille dinars comme réparation du préjudice moral causé à Sonia. **A. F.**

Cuisine

Tartelettes aux épinards



Ingrédients

500 g de feuilles d'épinards
1 gousse d'ail émincée
1 oignon haché
250 ml de crème fraîche
10 tartelettes de 7 cm de diamètre
3 jaunes d'œufs
110 g de beurre
Sel et poivre

Préparation :

Dans une poêle, faire suer l'oignon et l'ail dans un peu de beurre, lorsqu'ils sont cuits, ajouter les épinards et continuer la cuisson 30 secondes. Retirer du feu, laisser refroidir quelques min.

Remplir les fonds de tartelettes. Dans un bol, battre les jaunes d'œufs avec la crème, saler et poivrer. Verser sur les épinards. Cuire les tartelettes au four préchauffé à 160 degrés C. environ 20 min.

Madeleines marbrées



Ingrédients :

180 g de farine
180 g de beurre fondu
5 œufs
100 g de sucre fin
1 c. à café de levure chimique
1 sachet de sucre vanillé
3 c. à soupe de cacao
1 pincée de sel

Préparation :

A l'aide d'un batteur électrique, fouetter les œufs, ajouter le sel, le sucre et le sucre vanillé jusqu'à ce que la préparation blanchisse. Ajouter le beurre fondu tout en continuant à battre (1 min). Réserver. Tamiser la farine et en verser 2/3 dans un saladier et 1/3 dans un autre. Ajouter dans les saladiers la levure chimique en respectant les proportions (2/3 et 1/3). Dans le plat contenant le tiers de farine, verser le cacao et mélanger. Verser 2/3 de la préparation œufs-beurre-sucre dans le premier saladier. Fouetter 1 min. Verser le reste de préparation dans le second saladier. Fouetter 1 min. Les deux pâtes étant prêtes, remplir au 3/4 les moules à madeleine en posant de petites quantités de pâte (en alternant vanille et chocolat) à l'inspiration. Enfourner et cuire 12 min.

LES ÉPINARDS

Un stimulant du transit intestinal

L'épinard est l'un des végétaux les plus légers. Sans oublier qu'en plus de stimuler le transit intestinal, il est très digeste, ce qui lui valut longtemps le surnom de "balai de l'estomac". C'est un véritable légume minceur.

PAR OURIDA AÏT ALI

Valeurs nutritionnelles pour 100 g

Protides 2,7 g, glucides 1,3 g, lipides 0,3 g, calories 19 kcal.

Par ailleurs, ses feuilles vertes regorgent de minéraux. Il affiche ainsi des teneurs impressionnantes en potassium (529 mg/100 g), en calcium (104 mg/100 g) et en magnésium (58 mg/100 g). Et sachez que l'épinard contient aussi du fer, mais en quantité intéressante seulement, pas davantage. Ce végétal renferme, par contre, de grandes quantités de la vitamine C (50 mg/100 g), de l'acide folique et des carotènes (provitamine A). Une portion de 200 g permet d'en couvrir respectivement la moitié, les trois-quarts et le double des apports quotidiens recommandés. Ces substances sont de puissants antioxydants qui protègent le corps contre le vieillissement prématuré des cellules et le développement de certains cancers. Enfin, toutes ces substances agissent

pour protéger les petits vaisseaux sanguins (appelés capillaires).

Bien les acheter

L'épinard est disponible sur les étals de nos souks tout au long de l'année. Choisissez les feuilles bien vertes et fraîches, fermes et entières. Si elles sont vendues en touffes, veillez à ce que les racines aient été coupées juste au-dessous de la base des feuilles. Rejetez les feuilles jaunies. Choisissez les petites feuilles pour les salades, les grandes pour farcir ou envelopper des hachis.

Les conserver

Conservez les épinards dans un torchon humide ou un sac de plastique perforé dans le bac à légumes du réfrigérateur. Une fois cuits, consommez-les rapidement car ils s'oxydent très vite et peuvent devenir toxiques. Pour cette raison, évitez de les réchauffer. Congelez-les après un blanchiment de 5 min.

Les cuisiner

Faites cuire 500 g d'épinards puis ajoutez 100 g de pommes de terre. Mixez le tout et vous obtiendrez une sublime purée que même les enfants adoreront. Concoctez également des soupes et veloutés savoureux. Pour toutes les préparations, enfin, sachez que l'épinard et l'ail font excellent ménage. Ou accompagnez vos œufs brouillés de galettes d'épinards : Faites suer un oignon émincé au beurre. Ajoutez 500 g d'épinards



et faites ramollir le tout. Mélangez les épinards cuits et hachés dans un bol avec 1 œuf battu, 125 ml de lait et 3 c. à soupe de farine. Verser le mélange par petites louches dans la poêle et laisser dorer de chaque côté. Saler et poivrer.

ENTRETIEN DES ARBRES

LA TOILETTE DES TRONCS

Vous avez vu les mousses et le lichen qui se sont installés sur certains de vos arbres ? Les troncs sont par endroit recouverts de ces végétaux. Sachez qu'ils peuvent véhiculer des maladies nuisibles à vos arbres. Seule solution, un nettoyage de l'écorce.

Comment procéder

Armez-vous de patience et faites travailler vos bras ! Le meilleur moyen de venir à bout de cette tâche est de commencer par enlever le maximum à la main puis de frotter l'écorce avec une brosse, mais évitez la brosse métallique qui peut blesser l'écorce. Une fois ce travail terminé,



ramassez tout ce qui est tombé et il vaudra mieux le brûler pour être sûr que les insectes ne retournent pas s'installer sur les troncs.

Profitez de cette opération "nettoyage d'hiver" pour couper toutes les branches malades, notamment celles atteintes par les chancres (maladie due à un champignon) et appliquez un cicatrisant sur les parties coupées pour que la plaie reste saine.

La saison hivernale est le bon moment pour effectuer certains traitements, puisque vous êtes en train de vous occuper de vos arbres, sortez donc votre pulvérisateur mais attention, ne le faites pas un jour de gel !

Trucs et astuces

Multiplication de la verveine



Au mois de janvier, prenez des rameaux, dégarnissez la base et laissez 5 feuilles sur la partie supérieure. Préparez un mélange de deux mesures de terre légère et une mesure de terreau. Plantez les deux tiers de la longueur et mettez sous châssis.

L'entretien du thym



Pour éviter d'avoir des pieds de thym qui se dégarnissent et deviennent du bois mort, butez les pieds avec une terre fine. Ainsi, vous favoriserez l'apparition de nouvelles pousses.

Planter du persil



Avant de semer les graines, trempez-les pendant 24 heures dans l'eau. Et enlevez l'humidité en les plaçant ensuite sur un tissu. Semez à la volée, recouvrez 1cm de terre et arrosez. Et pour accélérer la pousse, recouvrez la terre avec un linge humide.

Eau de pluie pour les plantes d'intérieur



Pour l'épanouissement de vos plantes d'intérieur, mettez-les sous la pluie lorsque celle-ci est très fine et que la température est douce.

O. A. A.

Quand la très belle Jessica Alba retourne... au bureau !

La comédienne américaine Jessica Alba, 27 ans, que l'on a adorée dans *Sin City* et *The Eye*, n'arrête pas d'être sollicitée en cette fin d'année ! En effet, entre les allers-retours sur le plateau de son nouveau film — *An invisible sign of my own* —, son voyage à Milan pour la présentation officielle du nouveau calendrier Campari, pour lequel elle a posé devant l'objectif du maître Mario Testino, et son récent séjour express à Paris, la jeune beauté hollywoodienne est sollicitée dans tous les sens. Et ça ne va pas aller en s'arrangeant !

En effet, l'épouse de Cash Warren et maman d'une adorable Honor, sera, selon l'hebdomadaire *Entertainment Weekly*, l'invitée d'honneur d'une aventure de la série *The Office* qui sera diffusée le 1er février sur la chaîne NBC, juste après la retransmission de la finale du Super-Bowl, qui marque, en général, la meilleure part d'audience de l'année.

L'épisode devrait s'intituler *Stress Relief* et outre Steve Carell, personnage principal de la série, elle aura pour partenaire le délirant Jack Black (King Kong, Tonnerre sous les Tropiques), également pressenti en guest star.



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1865 «Free, Freedom»

Le 13^e amendement l'affirme haut et fort : «Ni esclavage, ni aucune forme de servitude involontaire ne pourront exister aux Etats-Unis, ni en aucun lieu soumis à leur juridiction». La Guerre de Sécession vient de s'achever, remettant en cause, par la victoire des Etats du Nord, les acquis séculaires des grands planteurs de coton du Sud et notamment l'esclavage. Déjà, le 1er janvier 1863, Abraham Lincoln s'était insurgé contre cette ignominie en proclamant l'émancipation des esclaves chez les onze Etats du Sud rassemblés sous l'appellation «Confédérés». La guerre civile déchirant les Etats du Nord et du Sud avait débuté en juillet 1861 et durera quatre longues années. Lincoln, élu en 1854, avait une obsession : arrêter l'esclavage. La Constitution, pourtant, ne comportait aucun article de la sorte. La Guerre de Sécession terminée le 9 avril 1865 avec la capitulation du général Lee face à Grant, plus rien ne s'opposait à ce qu'un amendement établisse la fin de l'esclavage. Lincoln assassiné quelques jours après la fin de la guerre, le congrès, en hommage, se réunit pour voter le 13^e amendement ce jour.

1928 Un lion et une devise



Metro Pictures, Goldwyn Pictures et Louis B. Mayer Company fusionnent pour créer la société de production Metro-Goldwyn-Mayer. La MGM adopte ce jour le logo qui deviendra vite célèbre : un lion rugissant encerclé d'une bannière où on peut lire la devise *Ars Gratia Artis*, «l'art pour l'amour de l'art». Entre 1930 et 1950, la MGM sera le plus puissant studio d'Hollywood. En 1973, la MGM cessera de produire des films.

1944 Un quotidien de référence



Le journal *Le Monde* a été fondé ce jour. C'est le quotidien de référence dans la presse francophone. Ce titre, disponible dans plus de 120 pays, est diffusé à plus de 300.000 exemplaires. Il compte près de 2 millions de lecteurs chaque jour en France. Voici l'histoire de ce quotidien. *Le Monde* est un quotidien français diffusé à plus de 300.000 exemplaires en France. Bien que sa diffusion soit moins importante que celle du journal *L'Équipe*, Ouest France ou 20 minutes, il bénéficie d'une audience quotidienne de 1.895.000 lecteurs et constitue le quotidien français le plus diffusé à l'étranger, avec une diffusion journalière de 40.000 exemplaires. Le journal *Le Monde* a été fondé par Hubert Beuve-Méry en 1944, conformément aux souhaits du général de Gaulle qui voulait doter la

France d'un journal de référence, tourné vers l'étranger. Hubert Beuve-Méry, René Courtin et Franck Brentano étaient chargés de la direction du journal. Le premier numéro est paru ce jour, daté du 19 décembre. Il se présentait comme le successeur du journal *Le Temps* dont il reprenait le format et la présentation. A sa création, le journal *Le Monde* s'est installé dans les locaux du Temps, dont il est devenu propriétaire en 1956. Cette adresse lui a valu le surnom de «quotidien de la rue des Italiens». Par la suite, il a implanté son siège rue Falguière (15e), puis rue Claude-Bernard (5e) et boulevard Auguste-Blanqui (13e) en 2004.

1969 Une abolition définitive

Au Royaume Uni, la peine de mort pour homicide a été abolie ce jour. Le Crime and Disorder Act de 1998 a aboli les derniers délits capitaux : trahison et piraterie violente. Le Human Rights Act de 1998 a substitué la détention à vie à la peine de mort prévue pour les délits militaires. La loi de 2001 sur les Forces Armées a aboli la peine de mort en toutes circonstances, et les Forces Armées ne disposent plus de la possibilité de réintroduire la peine de mort, sur la base des Lois sur la Discipline en Service. La Convention européenne sur les droits humains a été incorporée dans le Code anglais le 2 octobre 2000, dont l'article 19 affirme : «Nul ne peut être extradé ou expulsé vers un pays où il risque sérieusement d'être condamné à mort, subordonné à torture ou à d'autres traitements inhumains et dégradants.»

1998 SOS Racisme



Yvette Orville, 36 ans, se présente dans un supermarché Baze, enseigne du groupe Monoprix, à Marseille pour animer un stand de fromagerie. Une dizaine de minutes plus tard elle est congédiée. Son tort : la couleur de sa peau, c'est une Noire. Il faudra attendre un an et demi pour que le magasin présente des excuses sans pour autant la réintégrer.

2002 La honte !

Le directeur d'une prison devrait être irréprochable lui qui applique la loi pour les autres. C'est pourquoi le directeur de la prison la plus sévère de République tchèque a été limogé pour un vol à l'étalage un gilet en cuir (d'une valeur d'environ 50 euros) dans un hypermarché.

LE CARNET DU MIDI

1913 KARL HEBERT FRAHM BRANDT



Karl Hebert Frahm Brandt naît en 1913 en Allemagne. Il grandit paisiblement puis s'engage dans le camp des sociaux-démocrates. Lorsqu'il prend conscience de la montée du nazisme, il décide de fuir en Norvège, adopte la nationalité et prend le nom de Willy Brandt. En 1945, il réintègre son pays natal et en reprend la citoyenneté en 1947. Dès lors, il rejoint le parti social-démocrate (SPD) puis occupe la place de député de Berlin avant d'être nommé maire de Berlin-Ouest. Tente alors de renforcer les rapports du pays avec l'Est puis obtient finalement suffisamment de voix pour occuper la place de chancelier d'Allemagne en 1969. Il poursuit sa même politique extérieure vers l'Est, tentant d'améliorer la situation de la République démocratique allemande («Ostpolitik»). En 1971, ses efforts sont récompensés par le prix Nobel de la paix. Brandt est réélu en 1972 mais le pays connaît quelques turbulences politiques et économiques. Une affaire d'espionnage le contraint à démissionner en 1974. Il décède le 8 octobre 1992.



1943 KEITH RICHARDS

Keith Richards naît ce jour à Dartford. Adolescent, il est mis à la porte par son père, parce qu'il aime trop la guitare et un certain Chuck Berry (à qui il consacrera un film en 1987). Juin 1960 : la première rencontre Richards-Jagger sonne juste... Les Rolling Stones donnent leur premier concert en 1962 à Londres. A partir de 1969, Keith Richards s'affirme de plus en plus ; il joue de la basse, du piano et chante. Dans les années 1970, il se rapproche des New

Barbarians. Quelques soucis avec la justice jalonnent son parcours et par là même celui des Stones. Son premier 45 tours 'Run Rudolph Run' sort en 1979. Vers 1987, il entreprend une carrière solo. Il a joué avec Marianne Faithfull, Bob Dylan, Tom Waits, Jimmy Rogers, Ivan Neville, John Lee Hooker, Jerry Lee Lewis... En 1991, il est une légende vivante au Guita Legend Festival à Séville. 2003, tournée mondiale des Stones, est aussi l'année de ses soixante ans. Il travaillerait actuellement à l'écriture de ses mémoires.



1963 BRAD PITT

Brad Pitt, né William Bradley Pitt, est un acteur et producteur de cinéma américain. Il est le premier à avoir été élu deux fois «Homme vivant le plus sexy» par le magazine *People*. Il est né ce jour dans l'Oklahoma. Après ses études secondaires, il se lance dans des cours de publicité et de design et se passionne pour l'architecture. Mais il abandonne avant la fin et avec quelques dollars en poche et il rejoint Los Angeles pour commencer une carrière d'acteur. Il parvient à décrocher de petits rôles à la télévision dans des téléfilms et des publicités.

C'est finalement une publicité pour les jeans Levis qui le fait remarquer par un producteur. En 1987, celui-ci lui propose un petit rôle dans la célèbre série *Dallas*. Cette première apparition lui ouvre un peu plus les portes de la télévision. Côté vie privée, Brad Pitt a épousé l'actrice Jennifer Aniston en juillet 2000. Il est aujourd'hui en couple avec Angelina Jolie, avec qui il a deux filles et un garçon biologiques et trois enfants adoptés.



2001 GILBERT BÉCAUD

Gilbert Bécaud, de son vrai nom François Gilbert Léopold Silly, du nom du mari de sa mère à sa naissance, directeur des jeux, est un chanteur compositeur, pianiste et acteur. Il reprend par la suite le nom de son père biologique «Bécaud». Il se produisit 33 fois sur la scène de l'Olympia où il y gagna son surnom de «Monsieur 100.000 volts». Il laisse l'image d'un homme électrique, toujours en mouvement. Sa cravate à pois, ses quelque 400 chansons et sa main sur l'oreille lors de ses concerts sont d'autres images qui ont marqué les esprits. Pour la petite histoire, la cravate à pois était un fétiche et un porte-bonheur car elle a une histoire. Gilbert cherchait du travail. Il s'est présenté pour faire un essai dans un piano-bar qui recherchait un pianiste. Mais le patron lui opposa un refus sous prétexte qu'il n'avait pas de cravate accompagné de sa mère qui portait une robe bleue à pois blancs, celle-ci a immédiatement découpé le bas de son vêtement pour en faire un semblant de cravate que Gilbert a noué autour de son cou avant de retourner voir le patron du bar, qui l'a laissé jouer et l'a immédiatement embauché. Gilbert Bécaud se produisait toujours sur scène avec le même piano qui avait une particularité : il était légèrement incliné. Il décède sur sa péniche nommée Aran, près de Paris ce jour.

MCA-MCS

ILS ONT
DÉCLARÉ

BESSEGHIR (MCA) :

«Attention
on ne doit pas
s'emballer»

Le défenseur des Vert et Rouge annonce la couleur. Il est certain, que le MCA finira gagnant.

Comment se présente le match de cet après midi ?

C'est un match difficile, mais on est prêt pour l'empoignade. On va recevoir comme il se doit les Saïdis. Ils se trouveront contraints de repartir chez eux bredouilles.

Le coach a exigé les trois points de la partie...

Nous aussi, on veut les trois points. On s'est lancé ce défi, et on fera tout pour garder le gain du match. On fera tout ce qu'il faut pour finir cette phase en beauté.

Donc, la gagne vaille que vaille...

On essaye toujours d'assurer à chaque fois qu'on foule un terrain. On aimerait gagner avec l'art et la manière. Cela dit, on est sur une pente ascendante et on fera en sorte de rester sur cette lancée. Nous ferons tout pour que le MCA termine cette première moitié avec 21 points dans le compteur. Ceci dit, attention, on ne doit pas s'emballer car le MCS est une bonne équipe.

M. Y.

BESBES (MCS) :

«Refaire le coup
de l'USMH»

Le défenseur saïdi est plus que jamais confiant en ce qui concerne l'issue de la partie d'aujourd'hui. Pour lui, son équipe pourrait refaire le même coup que contre les Harrachis.

Comment voyez vous le rendez-vous de cet après midi contre le MCA ?

C'est un match difficile pour les deux parties. Les Algérois veulent finir la phase aller avec une victoire et nous de même. On fera donc en sorte de mettre les bouchées doubles pour revenir chez nous avec un bon résultat.

Comment comptez vous procéder pour acculer les Mouloudéens chez eux ?

Tout simple, refaire le coup de l'USMH. Si on arrive à bien jouer comme on l'avait fait contre les Harrachis, je suis persuadé qu'on gagnera sans soucis. Il faut juste espérer être dans notre grand jour.

Le MCA sera amoindri par plusieurs éléments dans l'attaque. Vous allez certainement profiter de l'occasion...

Il ne faut pas se voiler la face, le MCA est une équipe qui montre son grand jeu quand on ne l'attend pas. Il faut se méfier. Je pense que les deux camps voudraient avoir le dernier mot lors de ce rendez vous. Espérons seulement que le fair-play soit au rendez vous, et que le meilleur gagne.

M. Y.

FOOTBALL (DIVISION I) : MISE À JOUR DU CALENDRIER

MC ALGER- MC SAIDA ET USM ANNABA-
RC KOUBA AU PROGRAMME

Le stade d'Annaba sera certainement pris d'assaut aujourd'hui à l'occasion de la venue des Koubéens. Les Rouge et Blanc sont conscients que cette rencontre face au RCK ne sera pas une sinécure.

PAR ARSLAN G.

En effet, cette rencontre sera l'attraction de cette journée de jeudi à Annaba. Un match qui mettra aux prises deux équipes qui ont, d'ores et déjà, affiché leurs prétentions. Néanmoins, devant leur public, les Tuniques rouges se présenteront avec tous leurs atouts. Les camarades de Bouguerra auront aussi à cœur de prouver que leur équipe peut rivaliser cette saison avec les meilleures. Le coach Ifticene a élaboré une tactique à même de mener son équipe vers la victoire. Les poulains d'Ifticene devront



se montrer vigilants. « Cette rencontre face au RCK sera difficile, nous devons éviter tout faux pas, nous sommes conscients et nous devons mettre toute notre force dans ce match » affirment certains joueurs. De l'autre côté, les Koubéens, perturbés par la dernière défaite à domicile face à l'Entente de Sétif, sont déterminés eux aussi à rattraper le temps perdu et décrocher leur première victoire à l'extérieur. Tous les joueurs du Raed sont décidés à faire un grand match et offrir les

trois points de la victoire à leur fidèle public qui fera sûrement le déplacement à Annaba pour les soutenir.

L'équipe koubéenne qui reste sur deux victoires et un nul, veut à tout prix rattraper les points perdus. Son coach Mihoubi connaît bien l'équipe bônoise et opéra probablement pour la prudence. Les Annabis le savent et s'attendent à une forte pression de la part du public bônois qui va pousser jusqu'au bout son équipe. Pour contrecarrer les Vert et

Blanc, Ifticene misera surtout sur l'atout offensif pour déstabiliser un adversaire qui cherchera à se racheter de la dernière défaite.

C'est donc sous le signe de la victoire que l'équipe bônoise accueillera les Koubéens, mais ceux-ci visent, malgré cela, les trois points. En face, l'équipe du RCK et malgré la défaite à domicile, les joueurs sont déterminés à ramener un résultat positif de Annaba. De plus, ce match constituera une autre chance pour les joueurs qui subissent une pression depuis la dernière défaite. Certains coéquipiers de Yahia Chérif estiment que cette rencontre intervient au bon moment pour terminer cette phase avec un bon résultat et retrouver confiance après la défaite de Benhaddad. En somme, ce match qui se jouera sur le plan tactique drainera sans aucun doute cet après midi la grande foule au stade de Annaba. Test grandeur nature pour les deux entraîneurs, Mihoubi et Ifticene qui veulent terminer cette phase au chaud.

A. G.

... FACE À FACE ... FACE À FACE ...

YAHIA CHÉRIF (RCK) :

«Nous jouerons sans complexe»

Le meneur de jeu du RC Kouba Yahia Chérif, affirme que malgré la dernière défaite, son équipe est motivée pour enregistrer un bon résultat.

Comment se trouve le moral du groupe ?

Nous sommes concentrés sur le match et notre moral est au beau fixe.

Comment s'est déroulée la préparation de ce match contre l'USM Annaba ?

Le plus normalement du monde, dans un bon esprit de groupe. On est prêt à relever le défi à l'extérieur.

Comment s'annonce pour vous le match de cet après midi ?

C'est un match difficile, mais nous sommes confiants. Nous défendrons nos chances à fond. Nous avons bien préparé ce rendez-vous. Nous ferons de notre mieux pour ramener un bon résultat.

On imagine qu'il y aura une forte pression sur vos épaules de la part de l'équipe locale...

Comme je vous l'ai dit, on jouera sans complexe. Notre objectif est, bien sûr, de faire un bon résultat et nous ferons tout pour y arriver. Certes, L'USM Annaba est une équipe qui affiche une bonne forme en ce moment, mais elle ne nous fait pas peur. Nous jouerons sans aucun complexe.

A. G.

BOUGUERRA (USM ANNABA) :

«Rien n'est encore joué»

Transfuge de l'équipe de Sidi Brahim, Fouad Bouguerra s'est imposé parmi l'échiquier du coach Younès Ifticen grâce à son sens du but. Cet excellent attaquant racé a bien voulu nous livrer ses impressions.

Le classement de l'USM Annaba est peu reluisant. Un mot ?

Oui, tout à fait. Nous sommes classés 12e avec 16 points, mais nous avons deux matchs retard. Tout compte fait, nous recevrons par trois fois à domicile et nous essayerons de décrocher les 9 points susceptibles de nous propulser parmi

les leaders. Un peu de patience.

Comment allez-vous aborder la rencontre d'aujourd'hui ?

Avec beaucoup de sérieux et de rigueur. L'équipe du RCK possède des jeunes joueurs frais physiquement et qui travaillent beaucoup. Nous jouerons avec prudence tout en cherchant les failles pour surprendre notre adversaire du jour.

L'arrivée d'Ifticen n'a-t-elle pas changé les choses ?

Les entraîneurs n'ont jamais été un problème. Nous autres joueurs nous nous adaptons facilement.

Amar Aït Bara

PUB

Mكتب التوثيق بسكيكدة الأستاذ / نواري حسين 72 نهج ديدوش مراد - تسمية المؤسسة : مؤسسة ذات المسؤولية المحدودة وذات الشخص الوحيد المسماة : «الرخام قالمة». مارميق. الكائن مقرها ببلدية بومهرة أحمد - قالمة - رأسمالها : 73.000.000 دج - حل المؤسسة : بموجب عقد محرر بمكتب التوثيق بتاريخ : 2008/12/06 مسجل. تقرر حل المؤسسة المذكورة أعلاه وذلك من تاريخ 2008/10/31. كما عين السيد : عبايدي يوسف مصفيا لها مع تخويله جميع السلطات المطلقة ثم الإيداع القانوني لدى المركز الوطني للسجل التجاري لولاية قالمة بتاريخ 2006/02/20 تحت رقم 06 ب 0382566. للإعلان الموثق

Midi Libre N° 540 Jeudi 18 décembre 2008 - NTW 04/08

مكتب الأستاذ محمود بوالنمر - موثق بسكيكدة - تأسيس شركة. بموجب عقد محرر بتاريخ 15 ديسمبر 2008. مسجل. ثم تأسيس شركة ذات مسؤولية محدودة مسماة : «سانكروثرانس» يوجد مقرها الاجتماعي بسكيكدة حي 20 أوت 1955 فيلا رقم 35 سي. رأسمالها : 100.000.00 دج. مدتها : 99 سنة. ابتداء من قيدها بالسجل التجاري. موضوعها : نقل البضائع على كل المسافات. وكيل معتمد لدى الجمارك. مجمع تجاري. شحن وتفريغ البضائع. تخزين السلع. كراء السيارات. عين السيد : بعوش نصر الدين كمسير للشركة لمدة غير محدودة والسيد : عيد موهوب كمسير مساعد بنفس العقد عين السيد : مخبوش عبد الحكيم كمحافظ حسابات الشركة. ثم ايداع نسختان من العقد بالفرع المحلي للمركز الوطني للسجل التجاري لولاية سكيكدة. للإعلان الموثق

Midi Libre N° 540 Jeudi 18 décembre 2008 - NTW 02/08

مكتب الأستاذ محمود بوالنمر - موثق بسكيكدة - الشركة ذات مسؤولية محدودة : «ترقية عقارية لب القوس» المقر الاجتماعي : سكيكدة حي بوعياز. الرأسمال الاجتماعي : 100.000.00 دج. تعيين محافظ حسابات. بموجب عقد محرر بتاريخ 16 ديسمبر 2008. مسجل. ثم تعيين السيد : مكسن حسين كمحافظ حسابات للشركة المذكورة أعلاه. ثم ايداع نسختان من العقد بالفرع المحلي للمركز الوطني للتجاري لولاية سكيكدة. للإعلان الموثق

Midi Libre N° 540 Jeudi 18 décembre 2008 - NTW 01/08

مكتب الأستاذ محمود بوالنمر - موثق بسكيكدة - مؤسسة ذات شخص وحيد وذات مسؤولية محدودة : فيزيون 10. المقر الاجتماعي : سكيكدة 05 محمود تفيير تعيين محافظ حسابات بموجب عقد محرر بتاريخ 16 جويلية 2008. مسجل. ثم تعيين السيد : بومعيزة نورالدين كمحافظ حسابات للشركة المذكورة أعلاه. ثم ايداع نسختان من العقد بالفرع المحلي للمركز الوطني للسجل التجاري لولاية سكيكدة. للإعلان الموثق

Midi Libre N° 540 Jeudi 18 décembre 2008 - NTW 03/08

LIGUE DES CHAMPIONS ARABE :
DEMAIN À 17H30 À OUM DOURMANE, EL HILLAL (SOU)-ESS (ALG)

Une autre qualification en jeu

Les doubles champions arabes joueront demain un match important face au Hillal du Soudan comptant pour les 1/16e de finale de la ligue des champions arabe. Une autre victoire de Sétif et c'est postuler à une nouvelle conquête.

PAR WASSIM AOUF

Une belle empoignade en perspective qui aura, néanmoins, valeur de couperet pour l'un comme pour l'autre. En effet, même si une longue expérience sépare ces deux clubs des certitudes mathématiques liées à la qualification, le fait d'évoluer lors de cette phase, loin de leurs bases, probablement, face à des clubs qui seront absolument mobilisés, pour venir à bout du double champion arabe, ne peut être définitivement écartée que par le résultat du match qu'il jouera face aux Hillalis, ce qui fera que le match d'aujourd'hui sera décisif. Du côté de Sétif, comme du côté de Khartoum, les choses sont d'ailleurs entendues comme cela, puisque la programmation a été quelque peu chamboulée avec des rencontres à élimination directe et une préparation entamée dès le décollage le jour du match gagné face au RC Kouba au stade Omar Benhaddad et un stage au Caire depuis dimanche



au niveau du complexe sportif de Talae El Djeich d'Egypte. C'est vous dire avec quel sérieux les deux formations envisagent le match de ce soir. Azzedine Ait Djoudi, que l'on a vu avant le départ pour le Caire, un peu plus décontracté après la victoire sur le RCK, sait que la rencontre en Ligue des champions arabe ne sera pas facile et qu'elle devrait sourire à l'équipe qui la voudra le plus. Il devra en conséquence présenter une formation à la fois conquérante et surtout équilibrée pour ne pas tomber dans le piège du système de jeu basé sur le contre que ne manquera pas de mettre en place dos Santos le brésilien du Hillal, un adepte pur et dur du bloc et de la remontée rapide de la balle. L'entraîneur soudanais, qui n'a pas encore réussi à imprégner l'équipe de son empreinte, devrait mettre en place un système plutôt offensif avec notamment une structure défensive à

trois et des joueurs de couloir qui amèneront surnombre et danger sur les flancs.

Résultat et si possible manière

Il pourra compter en cela sur les apports de tous les joueurs et même les 6 internationaux retenus en équipe nationale qui a pris part à la CHAN.

Une équipe remaniée certes, mais une équipe dans laquelle l'élément jeunesse et son corollaire rage de vaincre sont présentes dans une large proportion. La première place du classement du championnat soudanais est, un signe révélateur pour les Algériens, qui sans nul doute ont retenu la leçon du match face au Libanais d'El Ansar, qu'ils ont difficilement écarté au premier tour. Sur un autre plan, et comme cela s'est vérifié à Beyrouth, le retour de Hadj Aissa, Lemouchia et Belkaid au milieu de l'attaque, a fait beaucoup de bien à l'équipe

qui n'a pas pris de but malgré un tonitruant Ansar.

Tous ces éléments devront être agrégés par l'entraîneur Ait Djoudi en un système qui puisse donner à l'ESS l'équilibre requis en milieu de terrain et surtout une force de frappe en attaque, sans oublier, bien sûr, une sérénité derrière.

L'Aigle des hauts plateaux, qui fait de la Ligue des clubs champions arabe un objectif prioritaire, sait qu'il n'a pas droit à l'erreur.

Dans ces conditions, et pour garder ses chances intactes pour la match retour, il est quasi certain que l'équipe fera preuve d'un esprit de conquête hors pair pour peu que l'articulation de l'équipe sur le terrain soit la meilleure possible. Sur ce plan-là, la responsabilité du coach algérien est engagée car l'Aigle de Ain El Fouara, au vu de ses échéances, doit impérativement et rapidement atteindre un bon niveau de jeu.

Après les deux rencontres de ligue des champions du premier tour où le coach algérien a récupéré tout son monde, le match face au Hillal qui brille dans le ciel soudanais, dans un cadre plus large que celui de la compétition nationale, tombe à pic. Il sera ainsi question, lors de ce match, de gagner sa place pour le prochain tour et pour faire oublier, en même temps, le match face aux Libanais.

Une tâche ardue, mais loin d'être impossible pour les Noir et Blanc.

W. A.

DEMI-FINALE DE LA COUPE MAGHRÉBINE DES CLUBS CHAMPIONS

JSK – FAR (MAROC) :
DEMAIN À 15H00 AU STADE
DU 1^{ER} NOVEMBRE DE TIZI OUZOU

Les Kabyles à l'épreuve des militaires marocains

La formation de la JSK retrouvera l'ambiance de la compétition internationale ce vendredi à l'occasion de sa confrontation face aux Marocains des FAR pour le compte du match aller des demi-finales de la coupe maghrébine des clubs champions. Une rencontre très attendue par les Kabyles qui retrouvent la compétition après deux semaines de trêve forcée. Mais surtout dans une rencontre très particulière pour une formation de la JSK en pleine mutation. En effet, c'est avec des changements notables que les fans des canaris attendent de découvrir une JSK new look avec à sa tête à la barre technique le français Jean Cristian Lang qui dirigera sa première rencontre officielle, après son installation il y a tout juste une semaine, mais aussi qui connaîtra les débuts officiels de Hocine Achoui sous les couleurs kabyles. Mais au-delà de ces nouveautés et de tout ce qu'elle comporte comme espoir pour les Kabyles, c'est surtout une confirmation du réveil de la JSK qui recommence à regoûter au goût du succès après plusieurs semaines de disette. En effet, au-delà du fait que la JSK voudrait ajouter à son palmarès déjà étoffé, un nouveau titre avec cette coupe maghrébine, c'est surtout les redressements escomptés par la direction kabyle et opérés ces dernières semaines pour une rencontre, la seule qui est l'objectif démarche assignée à Lang et à ses poulains. Pour se faire, les coéquipiers du capitaine Abdeslam n'auront d'autre choix que de passer le seuil marocain. Un véritable test pour la JSK qui devra se mesurer à un très bon adversaire et qui sera le vrai baromètre d'un changement de comportement de ce jeune kabyle.

En effet, la JSK qui reste sur un succès en championnat devra prouver son réveil face à un très bon adversaire avec une très bonne équipe marocaine des FAR, qui mène le bal dans son championnat après avoir réussi à remporter le titre, la saison écoulée.

Une rencontre qui s'annonce donc très difficile et surtout comme un véritable test à ne pas rater pour les Kabyles qui espèrent en avoir terminé avec la période des vaches maigres.

L. M.

MONDIAL DES CLUBS Al Ahly (EGY) - Adelaïde (AUS) aujourd'hui

L'équipe du Ahly d'Egypte affrontera Adelaïde d'Australie aujourd'hui à Yokohama, en match comptant pour l'obtention de la 5e place du Mondial des clubs de football qui se déroule au Japon.

PROGRAMME

Aujourd'hui: Match pour la 5e place:
A Yokohama: Al Ahly (EGY) - Adelaïde (AUS)
2e Demi-finale:
Gamba Osaka (JPN) - Manchester United (ENG)

COUPE DE L'UEFA 5^E ET DERNIÈRE JOURNÉE PROGRAMME

Aujourd'hui:

Groupe A: Paris SG (FRA) - FC Twente (NED)
Real Santander (ESP) - Manchester City (ENG)
Exempt: Schalke 04 (GER)
Groupe B: Olympiakos (GRE) - Hertha Berlin (GER)
Benfica (POR) - Metalist Karkhiv (UKR)
Exempt: Galatasaray (TUR)
Groupe C: Sampdoria (ITA) - FC Séville (ESP)
Stuttgart (GER) - Standard de Liège (BEL)
Exempt: Partizan Belgrade (SRB)
Groupe D: NEC Nîmègue (NED) - Udinese (ITA)
Tottenham (ENG) - Spartak Moscou (RUS)
Exempt: Dinamo Zagreb (CRO)

AZZEDINE AIT DJOUDI (COACH DE L'ES SÉTIF) : «NOUS ALLONS À KHARTOUM POUR UN BON RÉSULTAT»

Le boss technique de l'ES Sétif n'est pas du tout inquiet pour son club :

Comment avez-vous préparé cette rencontre décisive ?

Nous l'avons préparée dans la sérénité, car, nous n'avons pas de problèmes particuliers. Il y avait quelques malades dans le groupe, mais ils sont tous revenus à leur niveau.

Sur le plan administratif et matériel, tous a été réglé avant notre départ pour le Caire. Nous ayons pris nos quartiers au Caire pour nous acclimater et préparer dans des conditions optimales cette dure rencontre.

Les soudanais nous attendent de pied ferme car ils nous ont vu à l'œuvre à Kouba. Ils nous ont espionnés.

Cependant je sais comment procéder pour cette manche aller; nous comprenons toutefois que c'est de bonne guerre puisque nous jouerons contre un représentant qui occupe tout comme nous les premières loges.

A part cela, tout va bien. Nous sommes confiants et nous allons à Oum Dormane pour ramener notre qualification.

Quelle est la motivation des dirigeants ?

A Sétif, nous ne voulons pas ramener la motivation au seul plan financier. Les joueurs ont d'abord les couleurs du pays à défendre et je pense que les Algériens, sur ce plan, sont assez fiers. Ce qui constitue déjà une motivation. Bien sûr que derrière, il y aura des répercussions financières. Nous n'allons pas les dévoiler ici. Mais, ce sont des efforts consistants qui sont annoncés si d'aventure on passait ce niveau là et pourquoi pas si on gagnait la finale.

Est-ce que vous voyez déjà votre équipe en finale ?

Non! Nous sommes quand même en sport et il ne serait pas poli, ne serait-ce que vis à vis de nos adversaires, de dire que nous sommes déjà en finale. Nous allons jouer un match qui peut avoir un dénouement favorable pour nous, ce que nous souhaitons, mais il peut aussi être favorable à l'adversaire.

A ce moment là, nous allons l'accepter de manière sportive si nous savons que nous avons fait de notre mieux et qu'au bout, nous n'avons pas gagné.

Propos recueillis par W.A.

AG ELECTIVE Hanachi seul candidat

C'est aujourd'hui que la JSK tiendra son assemblée générale électorale au niveau du siège du club à Tizi Ouzou. Une élection sans prétendants puisque aucun candidat n'a postulé à la succession de Moh Cherif Hannachi. Ce dernier devra à cet effet succéder à lui-même pour un autre mandat de 4 années.

L. M.

PROGRAMME TÉLÉ JEUDI



11:10 Star Academy
12:00 Attention à la marche !
12:55 Petits plats en équilibre
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:50 Les feux de l'amour
14:50 Le voeu de Noël
16:50 Les frères Scott
17:45 Seconde chance
18:15 Star Academy
19:05 La roue de la fortune
19:50 Que du bonheur !
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 Moments de bonheur
20:37 Repérages déco
20:39 Courses et paris du jour
20:42 C'est ma Terre
**20:50 Combien ça coûte :
Les dix chiffres de l'année**



**Présentateur : Jean-Pierre
Pernaut, Justine Fraioli.
Réalisateur : Laurent Daum.**
22:50 La méthode Cauet



11:25 Les Z'Amours
12:05 Tout le monde veut
prendre sa place

12:50 Rapport du Loto
12:55 Météo
13:00 Journal
13:50 Météo
13:55 Consomag
14:00 Toute une histoire
15:05 Le Renard
17:15 En quête de preuves
18:00 Cote et match du jour
18:05 Une surprise peut en
cacher une autre
18:40 CD'aujourd'hui
18:45 Service maximum
19:45 Les étoiles du sport
19:50 Les 10 ans du Cabaret
19:55 Météo
19:57 Météo des neiges
20:00 Journal
20:40 Météo
20:45 Point route
20:50 Envoyé spécial
23:05 Infrarouge



11:40 Le 12/13 : Titres et météo
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 Météo
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Bon appétit, bien sûr
13:00 Météo
13:05 30 millions d'amis collector
13:45 Inspecteur Derrick
14:50 Keno
15:00 Questions au gouverne-
ment
16:05 Côté jardins
16:30 @ la carte
17:25 Un livre un jour

17:30 Des chiffres et des lettres
18:05 Questions pour un champion
18:30 Culturebox
18:35 19/20 : Edition nationale
18:40 Edition régionale et locale
19:00 Journal régional
19:30 Journal national
19:55 Supplément régional et
local
20:05 Météo
20:10 Tout le sport
20:15 Les étoiles du sport
20:18 Consomag
20:20 Plus belle la vie

**20:55 Louis la Brocante :
Louis et la vie de château**



**Réalisateur : Alain-Michel
Blanc. Avec :Victor Lanoux
(Louis Roman), Evelyne Buyle**
22:35 Keno
22:40 Ce soir (ou jamais !)



11:45 Les vacances de l'amour
13:35 Medicopter
14:25 Les condamnées
15:20 Commissaire Lea Sommer
16:10 Medicopter
18:00 Les nouvelles filles d'à côté
18:55 Dragon Ball Z
19:50 K 2000

20:45 Green Card
22:40 JT
22:50 Arachnid



**Réalisateur : Jack Scholder.
Avec Chris Potter (Valentine),
Alex Reid (Mercer), Neus
Asensi (Susana), Jose Sancho
(Dr. Samuel Leon), Ravil
Isyanov (Henri Capri).**

Dans une île du Pacifique Sud,
un avion conduisant une expédi-
tion secrète et venant enquêter
sur un virus local atterrit en
catastrophe. Dirigée par le pro-
fesseur Leon, la troupe compte
également un pilote venu enquê-
ter sur la mort de son frère dispa-
ru sur l'île...



19:00 360°- Géo
19:01 Les moines blancs de
l'Oelenberg
19:45 Arte info
20:00 Arte culture
20:10 Arte météo
20:15 Les aventures culinaires
de Sarah Wiener
21:00 Ma vie en rose
22:25 La bisexualité
23:25 Meurtre dans un jardin
anglais



12:50 Le 12.50
13:05 Météo
13:10 Ma famille d'abord
13:35 Un Noël pas comme les
autres
15:30 Noël en été
17:20 Le rêve de Diana
17:50 Un dîner presque parfait
18:50 100 % Mag
19:45 Météo
19:50 Six'
20:05 Une nounou d'enfer
20:40 Caméra café
20:45 Six'Infos locales
20:50 Lara Croft : Tomb Raider
22:40 Carla Bruni, en toute liberté



13:25 En quête de preuves
17:10 Futurama
17:35 Futurama
17:50 12 coeurs
18:50 American Dad
19:15 Futurama
19:40 En quête de preuves
20:35 Ça va pas être possible
20:40 Né un 4 juillet



15:20 Baloche
17:50 L'homme qui tombe à pic
18:40 Flash info
18:45 Morandini !
19:45 Starsky et Hutch
20:45 Football

PROGRAMME TÉLÉ VENDREDI



11:10 Star Academy
12:00 Attention à la marche !
12:55 Petits plats en équilibre
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:45 Météo
13:50 Les feux de l'amour
14:50 Le voeu de Noël
16:50 Les frères Scott
17:45 Seconde chance
18:15 Star Academy
19:05 La roue de la fortune
19:53 Le club TF1 j'invite
19:55 Météo
20:00 Journal
20:30 Moments de bonheur
20:35 Repérages déco
20:40 Courses et paris du jour
20:42 C'est quoi ton sport
20:45 Météo
20:47 Trafic info
20:49 Euro Millions
20:50 Star Academy
23:45 Euro Millions



10:45 CD'aujourd'hui
10:47 Météo
10:50 Motus
11:25 Les Z'Amours
12:05 Tout le monde veut
prendre sa place
12:50 Rapport du Loto
12:55 Météo
13:00 Journal
13:50 Météo
13:55 Consomag
14:00 Toute une histoire

15:05 Le Renard
17:15 En quête de preuves
18:00 Cote et match du jour
18:05 Une surprise peut en
cacher une autre
18:40 CD'aujourd'hui
18:45 Service maximum
19:45 Les étoiles du sport
19:50 Les 10 ans du Cabaret
19:55 Météo
19:57 Météo des neiges
20:00 Journal
20:40 Météo
20:45 Point route
20:50 Les rois maudits
22:25 Plein 2 ciné
22:30 D'art d'art

22:35 Taratata



**Présentateur : Nagui.
Réalisateur : Gérard
Pullicino.
Avec Manu Chao («La vida
tombola», «A cosa»), Manu
Chao, Amazigh Kateb et
Tiken Jah Fakoly.**



11:40 Le 12/13 : Titres et météo
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 Météo
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Bon appétit, bien sûr

13:00 Météo
13:05 30 millions d'amis collector
13:45 Inspecteur Derrick
14:50 Keno
15:00 Questions au gouverne-
ment
16:05 Côté jardins
16:30 @ la carte
17:25 Un livre un jour
17:30 Des chiffres et des lettres
18:05 Questions pour un champion
18:30 Culturebox
18:35 19/20 : Edition nationale
18:40 Edition régionale et locale
19:00 Journal régional
19:30 Journal national
20:20 Plus belle la vie

**20:55 Thalassa : Sur le sentier
du littoral : en Martinique**



**Présentateur : Georges
Pernoud**
22:45 Vendée Globe
22:50 Keno
22:55 Météo
23:00 Soir 3
23:25 L'heure de... Noureev



11:45 Les vacances de l'amour
13:35 Medicopter
14:25 Les condamnées
15:20 Commissaire Lea Sommer
16:10 Medicopter

18:00 Les nouvelles filles d'à
côté
18:55 Dragon Ball Z
19:50 K 2000
20:45 Les Montana : Dérapage
22:20 Catch Attack



19:00 Zoom Europa
19:45 Arte info
20:00 Arte culture
20:10 Arte météo
20:15 Les aventures culinaires
de Sarah Wiener

21:00 Fortunes



**Réalisateur : Stéphane
Meunier. Avec Selim
Kechiouche (Brahim Béchéri),
Alexia Portal (Helena Da
Silva), Smaïl Mekki (Kamel
Béchéri).**

Jeune agent immobilier, Brahim
projette d'ouvrir sa propre agen-
ce. Il veut prouver à son père
qu'il peut réussir comme lui, être
indépendant. Mais l'argent lui
manque et l'oblige à employer
des moyens peu recomman-
dables, entre système D et
magouilles, toujours en compa-
gnie de Mike et Driss, ses
copains de fortune...
22:35 La menace nosocomiale



12:50 Le 12.50
13:05 Météo
13:10 Ma famille d'abord
13:35 Un Noël pas comme les
autres
15:30 Noël en été
17:20 Le rêve de Diana
17:50 Un dîner presque parfait
18:50 100 % Mag
19:45 Météo
19:50 Six'
20:05 Une nounou d'enfer
20:40 Caméra café
20:45 Six'Infos locales
20:50 N.C.I.S. : Le vrai courage
23:10 Sex & the City



13:25 En quête de preuves
17:10 Futurama
17:35 Futurama
17:50 12 coeurs
18:50 American Dad
19:15 Futurama
19:40 En quête de preuves
20:35 Ça va pas être possible
20:45 En quête de preuves
23:25 Cops



15:20 Baloche
17:50 L'homme qui tombe à pic
18:40 Flash info
18:45 Morandini !
19:45 Starsky et Hutch
20:40 Les Amazones

Arrestation de trois trafiquants de drogue à El-Tarf

Les services de sécurité ont traité durant cette semaine 131 affaires. Les éléments de la police judiciaire de la sûreté d'El Kala ont mis la main sur un groupe de trafiquants de munition. C'est le troisième groupé arrêté en moins d'un mois au niveau de cette daïra par la police et les douanes. Ce dernier groupe aurait été en possession de 237 cartouches de calibre 16 et 2.100 cartouches. Présenté devant le procureur de la République, les mis en cause auraient été écroués. La même source policière fait état de la mise hors d'état de nuire de deux autres individus dans la daïra de Besbès. Ils sont accusés de détenir et commercialiser des stupéfiants dans la région. Lors de leur arrestation, les policiers ont récupéré l'équivalent de 73.4 g de drogue. Après avoir constitué un dossier judiciaire, les présumés auteurs ont été écroués par le procu-



reur de la République du parquet de Dréan. Toujours dans la lutte contre les trafiquants de drogue, les éléments de la police judiciaire ont arrêté un autre individu en possession de 14 morceaux de dogue de 10 g. Il a été aussi écroué dans la maison d'arrêt d'El Hadjar dans la wilaya d'Annaba par le même magistrat en attendant l'instruction de son affaire.

Des citoyens bloquent la route à Ras El Aïn (Batna)

Des citoyens ont bloqué la route au lieu dit Ras El Aïn El Kouachia mardi dernier, pour protester contre le mauvais état des routes. Après l'intervention des autorités locales et du P/APC

qui leur ont promis que leurs doléances seront prises en considération, à savoir que les travaux de réfection des routes seront réalisés début janvier 2009, les émeutiers se sont dispersés dans le calme.

Quatre personnes asphyxiées au gaz carbonique

Encore 4 nouveaux cas d'asphyxie au gaz carbonique ont été signalés hier matin à Bordj Ghedir, les quatre personnes de la même famille âgées de 45, 15, 12 et 11 ans, ont été transportées par la protection civile, hier matin à la polyclinique de Bordj Ghedir, après avoir inhalé du gaz. Deux d'entre elles souffraient de difficultés respiratoires, et elles sont toujours, au moment où nous



mettons sous presse, sous surveillance médicale pour quelques heures, nous apprennent les services de la protection civile que nous avons eu au téléphone pour nous informer sur

l'état des routes suite aux chutes de neige. Si les asphyxiés de Bordj Ghedir, au sud de la wilaya ont pu être évacués à temps, c'est parce que la neige n'était pas assez forte pour obstruer les routes, comme dans certaines régions Est et Ouest de la wilaya où des tronçons de la RN5 et la RN45 sont impraticables apprend-on des mêmes sources.

Plus de 8 millions de m³ dans le barrage de Kramis

Le barrage de Kramis situé à l'est de la wilaya de Mostaganem a enregistré, dans moins de trois mois, un apport de 8 millions de mètres cubes, indique-t-on auprès de la direction de l'hydraulique. Le volume d'eau emmagasiné dans ce

barrage, dont la capacité théorique est estimée à 45 millions de m³, ne dépassait pas les 20 millions de m³ au début du mois d'octobre dernier. Actuellement, les dernières précipitations ont élevé sa capacité de stockage à plus de 28 millions

de m³, a-t-on ajouté. Par ailleurs, les petits barrages implantés dans la commune de Sidi Belatar dans la daïra de Ain Tedeles ont enregistré également un apport de 300.000 m³, augurant de l'amélioration de l'AEP dans ces localités.

15 milliards de DA pour chauffer 18.000 écoles

Une enveloppe financière de 15 milliards de dinars a été dégagée par l'Etat au profit des APC pour équiper les classes en chauffage dans 18.000 établissements du cycle primaire à l'échelle nationale, a affirmé mercredi à Alger le ministre de l'Education nationale M. Boubekour Benbouzid. «15 milliards de dinars émanant du budget du fonds commun des collectivités locales ont été mobilisés au profit des APC pour remédier à l'absence de

chauffage au niveau des établissements primaires du territoire national», a indiqué le ministre, en marge de la conférence nationale des directeurs de l'éducation des wilayas. M. Benbouzid a indiqué que tous les lycées et les CEM sont équipés de chauffage, mais l'équipement des écoles primaires en chauffage relève de la responsabilité des présidents d'APC, demandant aux directeurs de l'éducation de s'impliquer pour régler ce problème.

Une énergie sombre dans l'univers

Des chercheurs ont annoncé aux Etats-Unis avoir mis au point une nouvelle méthode pour confirmer la présence d'énergie sombre dans l'univers, une force mystérieuse qui expliquerait l'accélération de l'expansion de l'univers malgré la force de la gravité. Grâce aux observations effectuées par le télescope spatial de la Nasa Chandra X-ray, les scientifiques estiment avoir obtenu une confirmation que l'univers est composé de matière et de plus de 70% d'énergie sombre ou noire («dark energy» en anglais), ont-ils indiqué lors d'une conférence de presse téléphonique.

L'équipe de chercheurs, menée par Alexey Vikhlinin, de l'Observatoire d'astrophysique Smithsonian, a étudié la croissance de la structure des amas massifs de galaxies, les plus gros objets présents dans l'univers. «Ces travaux, qui ont pris des années, sont différents des autres méthodes de recherche de l'énergie sombre comme celles qui sont fondées sur (l'observation) des supernovae», des étoiles massives ayant atteint le stade ultime de leur évolution et qui explosent en un éclat lumineux très intense, ont expliqué les chercheurs. «Ces nouveaux résultats fournissent un test indépendant crucial de l'existence de l'énergie sombre, longtemps recherché par les scientifiques», indiquent les chercheurs.

«Comme des arbitres de football, qui se placent à différents endroits du terrain pour être le plus précis possibles, nous essayons d'adopter la même approche dans nos études de l'énergie sombre», a expliqué M. Vikhlinin. La nature de cette énergie sombre reste toutefois inconnue. La découverte de son existence en 1998 a donné un nouvel intérêt à la constante cosmologique d'Albert Einstein.

Einstein avait été le premier, il y a un siècle, à avancer l'hypothèse d'une force répulsive de l'espace pour tenter d'expliquer l'équilibre dans l'univers avec la force de la gravité. Sans une force contraire, la gravité aboutirait à une implosion de l'univers, avait alors théorisé le physicien qui avait ensuite abandonné cette thèse. Selon les auteurs de l'étude à paraître dans l'édition du 10 février de l'Astrophysical Journal, leur recherche renforce l'idée que l'énergie sombre est bien la constante cosmologique d'Einstein.

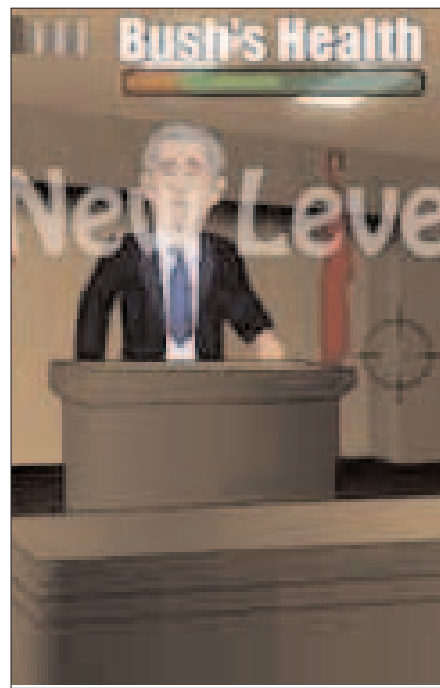
«En rassemblant toutes ces données, nous obtenons la preuve la plus sérieuse à ce jour que l'énergie sombre est la constante cosmologique», a dit M. Vikhlinin. «Il faudra beaucoup plus de vérifications, mais jusqu'ici la théorie d'Einstein paraît meilleure que jamais». Concernant les conséquences à long terme sur l'univers, les chercheurs ont expliqué que «l'expansion se poursuivra pour toujours, mais ne produira probablement pas de Big Rip («Grande déchirure» hypothèse sur la fin de l'univers). C'est à dire que les galaxies proches vont disparaître de notre vue, mais que les structures formées par les amas de galaxies et notre propre galaxie ne seront pas déchirées, en tout cas pas dans un avenir proche».

«Comme des arbitres de football, qui se placent à différents endroits du terrain pour être le plus précis possibles, nous essayons d'adopter la même approche dans nos études de l'énergie sombre».

INSOLITE

Deux jeux pour lancer des chaussures ou protéger George W. Bush

Suite au coup d'éclat du journaliste irakien Mountazer al-Zaïdi, nouvelle star mondiale depuis qu'il a lancé ses chaussures sur George Bush, deux jeux gratuits sont apparus sur la toile. Le premier, Sock and awe!, a été créé par l'anglais Alex Tew qui s'était déjà fait remarquer en 2006 pour avoir vendu les pixels de sa page web, intitulée : "La page à un million de dollars". Ici, la règle est simple et efficace : en l'espace de 30 secondes, il faut parvenir à dégommer l'avatar de Bush en lançant des chaussures. Le second, Bush's Boot Camp, également imaginé par un Britannique, consiste à protéger le président des USA des jets de godasses. Pour cela, il faut canarder avec un pistolet les grolles avant qu'elles ne l'atteignent. Deux nouvelles activités sympathiques pour tuer le temps au bureau avant le début des vacances.



Les numéros d'urgence		
Le SAMU	:	021 23 50 50
Les pompiers	:	14
Police	:	17
Informations	:	19

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr :	6h 22
Chourouq :	7h 55
Dohr :	12h 44
Asr :	15h 16
Maghreb :	17h 37
Icha :	19h 01

LA CYBERCRIMINALITÉ ET L'ENFANCE EN ALGÉRIE

LA LÉGISLATION DOIT SUIVRE

La protection de l'enfant contre tous les dangers que véhicule l'Internet est un défi que doit relever notre pays à l'heure où le nombre d'enfants qui ont recours à cette nouvelle technologie est de plus en plus important.

PAR MINA ADEL

La sensibilisation des enfants quant aux dangers d'Internet et l'élaboration de textes législatifs régissant l'usage de cette technologie est une utilité qui s'impose absolument. C'est ce qu'explique le Pr Mostéfa Khiati dans son dernier ouvrage intitulé «*La cybercriminalité et l'enfance en Algérie*».

La protection de l'enfant contre tous les dangers que véhicule l'Internet est un défi que doit relever notre pays à l'heure où le nombre d'enfants qui ont recours



à cette nouvelle technologie est de plus en plus important. Les petits algériens sont donc davantage exposés à la cybercriminalité. Le fléau s'accroît et suscite plus d'intérêt. D'ailleurs, un enfant sur trois peut être confronté à des images choquantes sur le net.

Le dit ouvrage publié par l'Observatoire des droits de l'enfant (ODE) rassemble nombre d'enquêtes relevant de la presse et des différentes institutions algé-

riennes et étrangères. En somme, tous s'accordent à dire que l'enfant a un droit à la protection contre tous les abus que peut causer l'utilisation d'Internet. On peut lire, cependant, que dans ce délit désigné par cybercriminalité ou crime informatique «*aucune violence physique ou matérielle n'est exercée au moment de l'exécution du délit. C'est un acte intentionnel qui cible des victimes le plus souvent inconnues, lesquelles subis-*

sent des préjudices plus ou moins graves, matériels, moraux, professionnels ». «*Ces actes prennent chez l'enfant une tournure particulièrement grave* ». Car ces mineurs, comme l'explique la même source, sont manipulés, dénudés de repères dans l'intention de «*les faire basculer dans l'enfer et d'abuser d'eux* ».

Avant de travailler sur la cybercriminalité et l'enfance en Algérie, le Pr Khiati, pédiatre de profession, a déjà consacré plusieurs de ses travaux à l'enfance algérienne. A savoir, entre autres publications, «*L'enfance blessée*». «*Les enfants de Bentalha racontent*», édité en 2002, «*L'enfant diabétique et insulino dépendant en milieu maghrébin*» édité en 1982.

D'autres enquêtes faites par l'ODE et la Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (FOREM), relèvent que les familles n'assument pas leur rôle de surveillance. En effet, les familles algériennes accordent une très grande confiance aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) en général et à Internet en

particulier. Donc les enfants sont souvent connectés à Internet dans les domiciles comme dans les cybercafés sans aucune assistance adulte. Dans ce cas, les jeunes internautes sont facilement victimes d'images pornographiques, d'images violentes ou exposés à des réseaux terroristes.

L'accès des enfants aux NTIC est un droit garanti par la Convention internationale des droits de l'enfant, cependant, il est du devoir des Etats et des sociétés d'informer et de sensibiliser les enfants afin de les protéger contre les mauvais traitements et l'exploitation.

A noter enfin qu'en Algérie, où le fléau en question est considéré nouveau, il n'existe aucune loi qui protège l'enfant des cybercriminels, alors que la lutte contre la cybercriminalité a suscité à travers le monde plusieurs conventions internationales et lois dans les pays développés. Le Pr Mostéfa Khiati propose dans son ouvrage «*La cybercriminalité et l'enfance en Algérie* » nombre de conseils qui pourront servir de feuille de route pour les parents afin de protéger leurs enfants.

M. A.

NOUVEAU DISPOSITIF POUR L'EMPLOI DES JEUNES

135.000 UNIVERSITAIRES RECRUTÉS DEPUIS JUIN 2008

PAR AMEL BELHOCINE

Dans le cadre du nouveau dispositif d'appui à la promotion de l'emploi de jeunes et la lutte contre le chômage, entamé en juin dernier, quelque 135. 000 jeunes ont été embauchés dans différentes entreprises économiques à travers le territoire national. «*Sur les 135.000 employés, 43.000 jeunes titulaires d'un diplôme universitaire ont bénéficié d'un poste de travail durable et stable dans le domaine économique*» a déclaré, M. Tayeb Louh, ministre du Travail et de la Sécurité sociale, lors des travaux de la quatrième assemblée générale du Conseil national consultatif pour la promotion de la PME (CNC) qui se sont tenus, hier à Alger, au cercle de l'Armée nationale populaire. En effet, le ministre a précisé que les nouvelles créations d'emploi sont

concentrées dans le secteur économique et non dans l'administration.

Il est à rappeler que le plan d'appui à l'insertion des jeunes concerne les universitaires, les lycéens et les stagiaires issus des centres de formation professionnelle ainsi que les demandeurs d'emploi sans qualification. Pour les universitaires, l'Etat s'engage à assurer une participation au salaire d'ordre de 12.000 DA pendant un an. Si l'employé obtient un contrat d'embauche, l'Etat continuera à verser 10.000 DA pendant la deuxième année et 8.000 DA lors de la troisième année. Les deux autres catégories bénéficient aussi du soutien de l'Etat par le biais d'une participation au salaire. «*Les PME constituent un élément essentiel dans la création d'emplois, alors qu'on vit une crise économique mondiale*» a souligné M. Louh. En guise d'encouragement, l'Etat exempte

les PME de payer les pénalités de retard. Ajoutées à cela la réduction des cotisations des employeurs auprès de la Caisse de sécurité sociale de 28% du salaire imposable au lieu de 36% actuellement, et la réduction de l'impôt sur le revenu global lorsque l'entreprise procède à l'embauche de jeunes demandeurs d'emploi, précise le ministre du Travail. De son côté, M. Zaim Bensaci, président du Conseil national consultatif pour la promotion des PME, a appelé à renforcer les moyens humains et matériels, les ressources financières, et la professionnalisation du secteur des PME. «*Le secteur est resté, malgré les efforts de tous, dans la même configuration depuis des années*» dit-t-il. Parmi les grands axes du plan de travail 2009, ce conseil consultatif projette notamment la création d'une institution de financement à caractère mutualiste, le redéploiement dans

des activités de sous-traitance, le soutien à l'élaboration de stratégies collectives, le développement des relations de partenariat avec les associations nationales et internationales et la mise en œuvre d'un programme d'études. Par ailleurs, de nouvelles mesures ont été prises, selon le ministre de la PME et de l'Artisanat, M. Mustapha Benbada, pour le développement du tissu de PME. Elle seront dévoilées lors de la prochaine assemblée. A cette occasion, Mme Boufara, chef d'entreprise dans la wilaya de Taref, a été honorée, dans le cadre du développement rural, par la présidente de l'association des femmes algériennes chefs d'entreprise (SEVE), Mme Taya Yasmina. «*Je suis honorée de l'introduction de la femme dans le monde économique, qui est l'objectif majeur de notre association*» a-t-elle souligné.

A. B.

ARBITRAGE COMMERCIAL

La loi algérienne favorable aux investissements étrangers

La législation algérienne garantit un environnement juridique favorable aux investissements étrangers, notamment en matière de transferts de capitaux et des recettes, a affirmé, hier à Alger, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Tayeb Belaiz, lors d'un séminaire international organisé à l'hôtel Sheraton, dans le sillage du nouveau code de procédures civile et administrative. En effet, l'Algérie, compte tenu de la concurrence internationale, a garanti un environnement de sécurité juridique à même de permettre une approche claire de la législation et une mise en confiance quant au

règlement des contentieux, a souligné le ministre, ajoutant qu'il s'agit également d'ouvrir de larges perspectives à l'arbitrage commercial international dans notre pays. Le ministre a cité plusieurs règles relatives aux personnes et aux transactions qui ont été amendées en vue de les adapter à la réalité socio-économique et aux principes et conventions internationaux auxquels l'Algérie a adhéré. «*Ce processus a été conforté par la promulgation du code de procédures civile et administratives* » a précisé M. Belaiz, ajoutant que le code en question prévoyait la gestion et la simplification des mesures et

moyens d'application des peines et des décisions de justice. De son côté, le secrétaire général du ministère de la Justice, M. Messaoud Boufercha, a indiqué que les textes juridiques garantissent un environnement favorable aux investissements étrangers en particulier à la faveur d'une conjoncture marquée par la mondialisation du marché. Concernant l'arbitrage, M. Belaiz estime qu'il s'agit d'un moyen efficace de règlement des contentieux à même de préserver l'intérêt général et privé. «*L'arbitrage est nécessaire et important en matière de commerce international par sa capacité de réaliser une complé-*

mentarité économique entre les Etats dont les systèmes juridiques sont différents », précise-t-il. L'arbitrage demeure le meilleur moyen de protéger les intérêts des parties en leur consacrant le droit de convenir du modèle de protection qui leur corresponde, selon le responsable de la Justice. A ce titre, il est à noter que le code de procédures pénale et administratives promulgué en avril 2007, qui consacre tout un titre à l'arbitrage, a été inspiré des nouvelles législations et pratiques universelles en matière d'arbitrage ainsi que des conventions internationales conclues. Par ailleurs, le ministre a rappelé les

nouveautés apportés par ladite loi à savoir, la définition des cas susceptibles de faire l'objet d'un arbitrage avant ou après l'apparition d'un litige, ainsi que la mise en place des mesures d'arbitrage interne et international. Le fonctionnement du tribunal d'arbitrage et les procédures de prononciation des jugements par les arbitres, ainsi que les modalités de recours, figurent également parmi ces nouveautés. A signaler que ce colloque a enregistré la participation de nombreux experts nationaux et internationaux, des magistrats, des avocats, des enseignants et une quinzaine d'arbitres internationaux.

A. B.